

# DÉSIR ET CONSENTEMENT, MÊME COMBAT ?

Auteures : Irene Zeilinger, Lara Lalman



Inscrite dans une démarche d'Éducation Permanente,  
notre association analyse les questions de genres,  
familles et sexualités à travers diverses formes  
de publications et rencontres citoyennes.

Etude décembre 2019

[www.corps-ecrits.be](http://www.corps-ecrits.be)

Éditrice responsable : Manoë Jacquet | Place Galilée, 6 | 1348 Louvain-la-Neuve

Conception graphique : [vabene-studio.be](http://vabene-studio.be)

Adaptation graphique : [lebruitdesimages.com](http://lebruitdesimages.com)



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

# Désir et consentement, même combat ?

Auteures : Irene Zeilinger, Lara Lalman

## SOMMAIRE

Introduction	7
Le consentement, une question de contrat social	9
Les difficultés des femmes à dire non	13
Les difficultés des femmes à dire oui	20
Les conditions d'accès des femmes à leur désir	25
Notre imaginaire aliéné	28
Le désir, c'est la santé	42
Quels leviers pour agir ?	47
Etre lesbienne nous émanciperait ?	47
Le consentement comme outil	49
La réappropriation : réveil des pratiques d'auto santé	56
Bref...	61

## Introduction

Culture du viol, stéréotypes de genre, sexualisation genrée... L'utilisation du concept de consentement soulève actuellement beaucoup de questions... dont celle du désir des femmes en amont, d'un point de vue symbolique, sanitaire, et politique. Si les femmes rencontrent en effet quelques difficultés à donner ou non leur consentement compte tenu d'une dissymétrie des rapports de genre, comment sont-elles en mesure d'accéder à leurs désirs ? Dans ces débats, le consentement et la sexualité féminine sont tout d'abord problématisé.e.s par le prisme des violences sexuelles. Il va de soi que, dans une situation d'oppression structurelle, la violence et comment s'en préserver sont des questions prioritaires par rapport à des sujets considérés comme du « luxe » : c'est probablement le cas du désir. Nous explorons ici quelques pistes de réflexions féministes quant à l'aliénation du désir féminin, les leviers et les limites actuel.le.s à la réappropriation de soi et au consentement mutuel.

Merci à Fabienne Bloc, Roxanne Chinikar  
et Rosine Horincq pour leurs témoignages  
et relecture.

Merci à Sandra Roubin pour sa relecture.

## Le consentement, une question de contrat social

Le désir sexuel<sup>1</sup> a à voir avec l'énergie, l'élan de vie, les sens en éveil, une mobilisation en interaction avec d'autres moteurs d'action. La « secondarisation » historique du désir féminin rend néanmoins difficile de le nommer et le définir, étouffé, parfois éteint, se frayant un chemin entre les mailles des codes sociaux, jusqu'à se révéler subversif. Le parallèle avec les moyens d'action et d'implication des femmes dans la société peut être vite fait.

Une condition de base pour réaliser son désir est qu'on puisse dire oui ou non, ce qui renvoie à la notion de consentement et ses conditions d'application. Actuellement, le consentement est thématiqué dans le débat public sur les violences sexuelles que le mouvement #metoo a rendu visibles à un plus large public. Mais s'appuyer sur le seul consentement pour décider s'il y a eu violence ou non fait peser une charge de la preuve inacceptable sur les victimes, comme en témoigne Chanel Miller, victime d'un viol très médiatisé aux États-Unis en 2015<sup>2</sup>.

« Quand une femme est violée, une des premières questions que les gens lui posent est : est-ce que tu as dit non ? Cette question suppose que la réponse est oui jusqu'à preuve du contraire et que c'est le boulot de la femme de retirer son accord. De désamorcer la bombe qu'on lui a donnée. Mais pourquoi ont-ils la permission de nous toucher jusqu'à ce que nous nous en défendions physiquement ? Pourquoi la porte est ouverte jusqu'à ce que nous devions la claquer ? »

Heureusement, le féminisme questionne cette idéologie, aussi appelée culture du viol, depuis les années 1960 (et dans une moindre mesure lors de la première vague féministe autour de

---

1 Nous comprenons par désir sexuel l'intérêt, l'envie, la motivation de s'engager dans des activités sexuelles. Il peut se manifester par des pensées ou fantasmes érotiques ou des ressentis physiques d'excitation, y compris non-génitaux.

2 Miller, Chanel, *Know My Name. A Memoir*. New York, Viking Press, 2019

1900<sup>3</sup>). Dans un premier temps, fin des années 1960 et en lien avec la libération sexuelle, les féministes réclament le droit des femmes au plaisir sexuel et la protection (y compris légale) contre les éventuelles conséquences négatives de rapports hétérosexuels (comme par exemple le droit à l'avortement). Au début des années 1970, elles théorisent le viol comme forme de violence typiquement patriarcale<sup>4</sup>. Assez rapidement, deux courants majeurs s'établissent avec des positionnements contradictoires et des conflits parfois houleux, donnant lieu à l'expression de la « guerre féministe sur le sexe »<sup>5</sup> :

- Les *féministes radicales*, ou féministes contre la pornographie (ex. Andrea Dworkin, Kathleen Barry...), partent de l'idée que le système d'oppression patriarcal est fondé sur l'objectivation et l'exploitation sexuelles des femmes par les hommes. Tant que l'oppression structurelle des femmes perdure, elle infiltre tous les aspects des vies et rend toute relation hétérosexuelle problématique, voire dangereuse. Il serait quasi impossible de vivre une sexualité hétérosexuelle en dehors des rapports de dominations qui érotisent et normalisent la violence masculine. Ainsi, la sexualité est un enjeu et un instrument de la domination masculine.
- Les *féministes libertaires*, ou féministes pro-sexe (ex. Gayle Rubin, Carole Vance...), se focalisent sur le potentiel émancipateur de rapports sexuels entre partenaires consentant.e.s. Le problème à résoudre est la répression des désirs sexuels effectuée par les normes patriarcales bourgeoises qui stigmatisent les minorités sexuelles afin de préserver la « pureté » de la majorité dominante.

---

3 Freedman, EB, *Redefining Rape : Sexual Violence in the Era of Suffrage and Segregation*. Cambridge, MA, Harvard University Press, 2013

4 Brownmiller, Susan, *Against Our Will: Men, Women and Rape*. Harmondsworth, UK, Penguin Books. 1975; 1976  
Medea, Andra & Thompson, Kathleen, *Against Rape*, First British Commonwealth edition 1975, London, Peter Owen Ltd, 1974; 1975  
Russel, Diana E. H., *The Politics of Rape: The Victim's Perspective*. New York, Stein & Day, 1975

5 Ferguson, Ann, « Sex War. The Debate between Radical and Libertarian Feminists », in *Signs* 10 (1), 1984, pp.106-112

L'émancipation passe par la libération de tout jugement ou stigmatisation de pratiques sexuelles et par la recherche et légitimation des femmes de tout ce qui leur procure du plaisir, tant que c'est par des rapports consensuels, négociés.

Ce débat était au départ nord-américain, il s'est vite répandu en Europe et ailleurs. La troisième vague féministe, influencée par les débats post-structuralistes (ex. Judith Butler, Jack Halberstam...) a porté un regard plus nuancé sur ce débat cherchant à déconstruire les discours pour trouver une troisième voie, moins moralisatrice d'un côté et plus critique par rapport aux pratiques sexuelles violentes de l'autre côté. Néanmoins, les positionnements différents continuent à se refléter dans des débats féministes actuels, par exemple sur la prostitution<sup>6</sup>.

Dans ce débat s'opposent, au sein du mouvement féministe, deux positions majoritaires en Europe francophone, les abolitionnistes – inspirées par le féminisme radical – considèrent que la prostitution en soi est une forme de violence faite aux femmes, que les femmes qui s'engagent volontairement dans cette activité ne font que manifester la domination psychique patriarcale et qu'il faut abolir ce fléau afin de créer un système de société égalitaire. Actuellement, ce courant féministe plaide pour une généralisation du « modèle suédois », c'est-à-dire la criminalisation des clients, avec en deuxième ligne, un travail de sensibilisation des hommes et des alternatives économiques à la prostitution pour les femmes concernées. De l'autre côté du spectre féministe, nous trouvons les réglementaristes – inspirées par le féminisme libertaire – qui considèrent la prostitution comme un travail comme les autres (travail du sexe) dont les problèmes ne sont pas dus à la prostitution en soi, mais à sa stigmatisation. Réglementer la prostitution comme n'importe quelle autre activité économique la dé-stigmatiserait et rendrait les travailleuses du sexe plus autonomes et plus à même de se protéger contre les violences par le recours à la loi.

---

6 Pour l'objectif de la présente étude, nous ne tiendrons compte que de la prostitution exercée par des femmes à l'intention de clients hommes. D'autres constellations existent évidemment, mais sont peu problématisées par la pensée féministe.

Le but de la présente étude n'est pas d'analyser ces positions pour établir qui a raison. Mais ce conflit intraféministe nous permet d'étudier de plus près la notion de consentement. Si pour les abolitionnistes, le consentement est immatériel pour établir le fait de violence, il est central pour les réglemmentaristes qui l'utilisent pour démarquer une activité de prostitution « normale », c'est-à-dire considérée comme du travail, des agressions sexuelles qui sont exercées contre les travailleuses du sexe. A chaque passe, un contrat est établi entre travailleuse et client qui règle quels services sexuels seront livrés sous quelles conditions et à quel prix. Toute tentative du client d'enfreindre ce contrat est considérée comme un viol car le consentement est absent.

Le concept d'échange économique-sexuel de Paola Tabet<sup>7</sup> peut éclairer cette opposition. Selon Tabet, l'inégalité structurelle entre femmes et hommes dans un système patriarcal empêche tout échange réciproque de sexualité. Ce qui différencie Tabet des féministes abolitionnistes est qu'elle pense la prostitution dans la même catégorie que toute autre relation hétérosexuelle, y compris le mariage, car il s'agit dans tous les cas d'un échange de sexualité de la femme contre une compensation économique de l'homme (dot, cadeau...). Cela transforme la sexualité en un service donné par la femme à l'homme et réduit la légitimité de celle-ci à trouver du plaisir dans l'acte, puisqu'elle est déjà rémunérée, et au centre de la sexualité se trouve le plaisir de l'homme afin qu'il ne soit pas victime de fraude. Pour permettre d'analyser la sexualité des femmes dans une perspective féministe matérialiste, Tabet propose un continuum à deux dimensions, la relation née de l'échange (entre possession totale de la personne et travail) et la négociation de l'échange (entre personne fournissant le service en tant qu'objet et en tant que sujet).

L'avantage du concept de Tabet est qu'il permet d'articuler deux autres concepts qui sont à la base du conflit intraféministe, à savoir la tension entre victimisation/oppression structurelle du côté abolitionniste et capacité d'action/agency chez les réglemmentaristes. L'échange économique-sexuel tient compte des inégalités

---

7 Tabet Paola, *La grande arnaque : Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris, L'Harmattan, 2004

structurelles entre femmes et hommes tout en ouvrant la possibilité de penser la capacité d'action des femmes dans leur position subordonnée. Car si une femme s'engage dans une relation sexuelle, tarifée ou non, elle le fait, certes, dans les contraintes de l'ordre de genre. Mais dans celui-ci, elle préserve une marge de manoeuvre plus ou moins limitée qui lui permet de négocier cet échange à son relatif avantage, voire de le refuser totalement. Dans cette perspective, un consentement n'est donc jamais totalement libre, même s'il paraît ainsi à son actrice, car il s'inscrit dans les normes de l'ordre de genre. Mais au même moment, le consentement n'est pas complètement prédéterminé par cet ordre de genre et peut avoir des effets positifs pour l'actrice<sup>8</sup>.

### *Les difficultés des femmes à dire non*

Des normes sociales régissent nos interactions quotidiennes jusque dans les détails. Le sociologue Erwing Goffman a décrit depuis les années 1960 ces règles non écrites qui nous permettent de côtoyer même des inconnu.e.s dans l'anonymat et la densité des grandes villes sans trop de conflits. Ces normes du quotidien ne sont cependant pas valables de la même façon pour tout le monde. Par exemple, Goffman<sup>9</sup> décrit la norme de l'inattention polie : si, dans l'espace public, nous n'avons pas des bonnes raisons pour nous adresser directement aux autres personnes présentes (pour demander le chemin, attirer l'attention sur un objet perdu, etc.), nous faisons semblant qu'elles ne sont pas là. Cette norme aide à gérer la grande densité avec des inconnu.e.s, en rue et dans les transports en commun.

Or, cette norme est violée de manière routinière quand il s'agit du harcèlement sexiste dans l'espace public<sup>10</sup>. Nombre d'auteur.e.s ont

---

8 Et, selon les féministes poststructuralistes, le consentement peut aussi avoir des effets subversifs sur l'ordre de genre.

9 Goffman Erwing, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2 : Les relations en public*. Paris, Les Editions de Minuit, 1973

10 Zeilinger Irene, *Le harcèlement sexiste dans l'espace public : analyse de la littérature scientifique*. Bruxelles, Garance, 2016 [En ligne] Disponible sur <http://www.garance.be/docs/16HSEPrevuelitterature.pdf>

attiré l'attention sur le fait que la seule présence de femmes dans l'espace public signale leur disponibilité à l'interaction, voire leur disponibilité sexuelle<sup>11</sup>. S'en suivent des interactions à l'initiative d'hommes, non-consenties par les femmes qui en sont la cible : des regards, commentaires, questions, touchers, filatures... Ces interactions paraissent peut-être anodines quand on les considère de manière isolées, mais en tenant compte de leur fréquence et omniprésence, on prend la mesure de l'impact négatif qu'elles ont sur les femmes, leur bien-être, sens de soi et liberté de mouvement. Elles renvoient les femmes qui en sont la cible aux stéréotypes de genre, rappellent le risque omniprésent d'agression sexuelle et empêchent un accès égal à l'espace public.

Au même moment, les femmes sont socialisées à ne pas importuner autrui dans l'espace public avec leurs besoins, même quand elles auraient des bonnes raisons de le faire. Cette socialisation a une longue histoire : déjà au 19<sup>e</sup> siècle, la sagesse populaire conseillait aux femmes de préserver à tout prix leur indépendance quand elles s'aventuraient dans l'espace public afin de ne jamais devoir demander de l'aide à quelqu'un<sup>12</sup>. Cette attitude faisait partie des normes d'une féminité respectable, c'est à dire blanche et de classe moyenne. Le même message ainsi que de nombreux autres qui limitent les femmes dans leur accès à l'espace public et les rendent responsables quand elles y font des expériences négatives sont transmis à l'heure actuelle aux filles<sup>13</sup>.

Ces normes genrées des interactions dans l'espace public sont un exemple pour l'inscription de l'inégalité entre femmes et hommes dans le moindre détail de nos pratiques quotidiennes. Elles montrent également comment est construit et reproduit l'idéal de la masculinité

---

11 Lieber, Marylène, *Genre, violences et espace public*. Paris, Presses de Sciences Politiques, 2008

12 Hickey, G., « From Civility to Self-Defense: Modern Advice to Women on the Privileges and Dangers of Public Space », in *Women's Studies Quarterly* 39 (1+2), 2011, p.77-94

13 Coutras Jacqueline, *Les peurs urbaines et l'autre sexe*. Paris, L'Harmattan, 2003  
Lieber Marylène, op. cit.  
Stanko, Elizabeth, *Everyday Violence : How Women and Men Experience Sexual and Physical Danger*. London, Pandora Press, 1990

hégémonique et celui de la féminité rehaussée<sup>14</sup>. Elles ont comme conséquence non seulement que ces interactions se produisent de manière fréquente et qu'elles sont banalisées et tolérées par la société majoritaire. Elles ont aussi comme résultat que les femmes qui en sont la cible se trouvent dans une double contrainte. En être la cible signifie qu'elles ont déjà transgressé les normes qui leur imposent de ne pas attirer l'attention d'autrui, surtout pas l'attention sexuelle. En effet, dans notre société, il revient aux femmes de gérer les comportements sexuels des hommes, par la microgestion de leurs apparences et comportements. Que ce soit une distribution injuste des responsabilités va de soi, mais s'affranchir de ces normes demande un travail de déconstruction conséquent<sup>15</sup>. Protester et donc manifester publiquement leur non-consentement rend visible leur propre transgression prétendue. Elles se trouvent donc dans une situation où elles ne sont plus libres de donner ou retirer leur consentement, au prix de leur respectabilité et la protection sociale qui en découle.

Cet effet traverse tous les contextes de nos vies contemporaines. La culture du viol<sup>16</sup> comprend plusieurs éléments clés qui se complètent et se renforcent mutuellement :

- l'hétéronormativité qui dévalorise, voire nie, toute attraction et relation sexuelle ou affective en dehors du schéma « un homme – une femme » et qui, par conséquent, promeut une sexualité centrée sur le pénis et la pénétration ;
- du côté des femmes :
  - la division morale entre les femmes à épouser (stéréotype des madones/matrones) et les femmes avec qui avoir des relations sexuelles (stéréotype des salopes/putes) ;
  - la valorisation des femmes par le biais de leur attractivité sexuelle et de leur appartenance à un homme, ainsi que par leur potentiel à faire preuve d'altruisme ;

---

14 « emphasised femininity », Connell, Raewyn, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*. Paris, Editions Amsterdam, 2014

15 Travail qui se fait, entre autres, dans des formations d'autodéfense féministe (Zeilinger Irene, *Non c'est non*, Editions La Découverte, Paris 2008).

16 <https://www.corps-ecrits.be/download/le-viol-ca-se-cultive/>

- la responsabilisation des femmes pour gérer le désir sexuel des hommes qu'elles déclencheraient inévitablement par cette même attractivité valorisée ;
- l'idée d'une pulsion sexuelle et de besoins sexuels moins développés, voire inexistants, chez les femmes, justifiant l'attitude passive attendue d'elles en matière de sexualité ;
- du côté des hommes<sup>17</sup> :
  - l'interpellation constante de prouver leur masculinité hétérosexuelle, sans quoi le soupçon immédiat d'homosexualité menace, avec les risques d'exclusion, discrimination et agression qui y sont liées ;
  - la valorisation des hommes par le biais de leur pouvoir et autonomie, ainsi que par leur capacité de concourir avec d'autres hommes ;
  - l'entitlement, un sentiment de droit inné, des hommes en matière sexuelle qui a comme conséquence qu'ils considèrent les femmes principalement à leur disposition comme partenaires sexuelles potentielles<sup>18</sup> et que c'est la jouissance des hommes qui est au centre des rapports sexuels ;
  - l'idée d'une pulsion sexuelle et de besoins sexuels plus développés, voire insurmontables, chez les hommes, justifiant l'attitude dominante et prédatrice attendue d'eux en matière de sexualité.

---

17 Plummer Ken, « Male Sexualities », in Michael S. Kimmel, Jeff Hearn & RW Connell (eds.), *Handbook on Studies of Men and Masculinities*, Thousand Oaks, CA: Sage. 2005, p.178-195

18 L'*entitlement* masculin trouve son apogée dans la communauté des Incels (abréviation anglaise pour « célibataires involontaires ») qui accusent le féminisme et les femmes en général d'avoir réduit à zéro leurs chances de trouver une partenaire et parmi lesquels certains vont jusqu'à tuer en série des femmes pour se venger de cette injustice perçue.

On voit que les stéréotypes de genre construisent des rôles complémentaires en matière de sexualité : des hommes entreprenants, capables de séduction qui ont le droit à – voire un besoin vital de – une vie sexuelle épanouie d'un côté et de l'autre les femmes passives, coincées, voire frigides qu'il faut séduire et conquérir, mais qui, si elles veulent faire preuve de valeur morale, ne trouveront pas de plaisir dans la sexualité. Cela ouvre la porte aux agressions sexuelles masculines banalisées et légitimées et à la culpabilisation des femmes victimes. Car dans la culture du viol, elles sont coupables sous toutes les coutures : si elles disent oui ou trouvent du plaisir sexuel, c'est qu'elles sont des salopes ; si elles disent non et n'éprouvent pas de plaisir, c'est qu'elles sont frigides ; si elles ne sont pas victimes de viol, c'est qu'elles ne sont pas assez attractives et ont échoué dans la mise en scène de leur féminité ; si elles sont victimes, c'est qu'elles l'ont cherché en attisant les désirs des hommes de manière irresponsable ; si elles taisent les violences sexuelles dont elles sont victimes, c'est qu'elles sont complices et donc il n'y a pas eu de violence ; si elles les rendent publiques, c'est qu'elles regrettent d'avoir dit oui et accusent un homme innocent pour sauver leur honneur... Le backlash<sup>19</sup> qui a suivi le mouvement #metoo est un bon exemple de ce mécanisme de domination par le retournement de la responsabilité aux victimes.

Ce schéma connaît des variantes en fonction des temps, populations et changements des normes sociales. Par exemple, les communautés chrétiennes fondamentalistes états-uniennes ont développé des programmes de sensibilisation qui visent à préserver la virginité des jeunes femmes (et, dans une moindre mesure, des jeunes hommes) pour le mariage<sup>20</sup>. Qu'il s'agisse de « bals de pureté » où les jeunes femmes dansent avec leur père, de serments

19 Retour de bâton : ce terme est utilisé dans le constat fait par les féministes que chaque avancée pour les droits des femmes est suivi d'une offensive réactionnaire. Concernant #MeToo, voir Laure Murat, *Une révolution sexuelle? Réflexion sur l'après-Weinstein*, Stock, 2019 ; et l'article de Slate : <http://www.slate.fr/story/165545/hommes-apres-metoo-dossier-lob-masculinite-retour-baton-mouvement-feministe-egalite-sexes>

20 Meyer, Melissa, *I Kissed Consent Goodbye: Purity Culture and Sexual Violence on Evangelical Christian Campuses*. *Bitch Magazine*, 2018 [En ligne] Disponible sur <https://www.bitchmedia.org/article/i-kissed-consent-goodbye/purity-culture-and-sexual-violence-evangelical-christian-campuses> [Consulté le 09/04/19]

solennels de virginité en échange d'un anneau (de nouveau offert par le père) ou de cours d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle qui promeuvent l'abstinence comme seul moyen de contraception, ces programmes n'ont aucun impact réel sur les comportements sexuels des jeunes, mais ont démontré leur efficacité pour engendrer honte sexuelle, dégoût de soi et ignorance totale en ce qui concerne l'anatomie de son propre corps ou des formes que peuvent prendre des rapports sexuels. Ces programmes ont en commun de tenir les jeunes femmes responsables des pulsions sexuelles des garçons et hommes autour d'elles, et donc de l'inclination de ceux-ci au pêché. Elles se voient donc chargées de gérer les avances sexuelles des hommes au risque du salut de leur âme et celle de l'autre. En plus, ces programmes situent la seule capacité d'initiative sexuelle chez les garçons et hommes, les jeunes femmes étant censées attendre passivement le mariage. Quand elles sont victimes de violence sexuelle, elles sont considérées comme complices de leur agression, car elles auraient forcément enfreint les règles de la chasteté requise. Dans ces communautés chrétiennes, seul le non-consentement est possible pour les jeunes femmes, en tout cas jusqu'au mariage à partir duquel seul le consentement leur est permis. Ni avant, ni après la date fatidique, elles n'ont le pouvoir de choisir. Un exemple extrême qui viendrait d'un autre âge ou symptomatique d'une culture réactionnaire aux avancées vers l'égalité ?

Une autre population, plus près de chez nous, qui promet des normes sexuelles traditionnelles est ce que Gourarier<sup>21</sup> nomme la communauté des séducteurs. Il s'agit de jeunes hommes français entre 18 et 35 ans qui fréquentent forums en ligne, séminaires et coachings, et qui ont comme seul but d'améliorer leur capacité de séduction. La philosophie sous-jacente de cette communauté est celle de l'égalité déjà acquise, et cela dans tous les domaines de la société. Cela se traduirait par « un rapport symétrique à la séduction, au désir et au plaisir »<sup>22</sup>. Or, l'androphobie de la société mettrait à mal l'hétérosexualité (où la différenciation serait responsable du désir). Dans ce monde, les femmes détiendraient le

21 Gourarier, Mélanie, *Alpha Mâle. Séduire les femmes pour s'apprécier entre hommes*. Paris, Seuil, 2017

22 Gourarier, op. cit., p.41

pouvoir sur les hommes par leur contrôle du désir des hommes, ce qui mènerait inévitablement à un « chantage du consentement »<sup>23</sup>. Dans cette perspective, la séduction féminine n'est pas vue comme signe de leur subordination sociale, mais au contraire, comme un super-pouvoir auquel les hommes ne peuvent résister. Or, à cause du féminisme, les femmes auraient arrêté de séduire, car elles n'en auraient plus besoin, mais attendraient toujours des hommes de prendre l'initiative au lieu de draguer à pied d'égalité. La motivation des communautaires est alimentée par cette perspective, car il s'agit pour eux de récupérer ce pouvoir et de rester maîtres du jeu de séduction. D'ailleurs, la principale motivation des femmes en termes de séduction serait mercenaire, il s'agirait pour elles de dépouiller les hommes dans un échange de marché. A l'instar d'anti-féministes en vue comme Alain Soral, ils pensent qu'un non à une avance sexuelle ne constitue pas la fin de la séduction, mais son vrai début, une invitation à persister. Le (non-)consentement féminin est donc vu comme problématique, car ce serait le point de levier du pouvoir des femmes sur les hommes. Il est vu comme indépendant du « vrai » désir des femmes qui serait de s'abandonner à la volonté d'un homme. Le pouvoir séducteur d'un homme rétablit l'ordre de genre traditionnel, tout en hiérarchisant les hommes entre eux, des plus séduisants aux « pauv' types frustrés » car sans succès chez les femmes.

Ce ne sont que deux exemples des multiples déclinaisons de la culture du viol dans différentes communautés. Ils illustrent que ces idéologies sont bien vivantes et au service de l'ordre inégalitaire du genre. Elles formatent les relations sexuelles et les inscrivent dans des rapports de pouvoir qui enlèvent aux femmes la possibilité de consentir. Si on est dans la position privilégiée, on ne se rend pas compte que son comportement n'est pas « normal » et donc inacceptable pour l'autre. L'idée de demander le consentement est étrangère aux hommes. Dans cette idéologie, le désir des femmes est sans importance et leur plaisir, dans le meilleur de cas, un gage au service de la construction identitaire masculine de leurs partenaires. En aucun cas, elles ne sont actrices de leur plaisir.

---

23 Gouarier, op. cit., p.47

### *Les difficultés des femmes à dire oui*

Le consentement intervient dans différentes sphères de nos vies, dans les interactions humaines. Le consentement est un concept repris sur le plan juridique : consentement à la prise et l'utilisation de l'image<sup>24</sup>, consentement des patient.e.s et usager.e.s de santé<sup>25</sup>, consentement sexuel...

Ce dernier a particulièrement retenu l'attention publique depuis fin 2017. Ce terme est analysé, défini, brandi contre les agressions sexuelles, utilisé tant pour comprendre<sup>26</sup>, sensibiliser, dénoncer ou encore développer des bonnes pratiques<sup>27</sup>.

Si le consentement sexuel a pris une pleine dimension politique et sert, dans le chef des politiques égalitaristes et féministes, une volonté de transformation sociale, il reste néanmoins un concept flou, manipulable, qui pose question.

### *Consentir, est-ce volonté individuelle, rempart contre les violences, ou est-ce capituler, donner du pouvoir à l'autre ?*

Si consentir est donner son accord, il s'agit de réagir à une sollicitation. C'est donc à différencier de désirer. Qui sollicite (qui désire ?) et qui consent ?

Du consentement de qui parle-t-on ? Geneviève Fraisse<sup>28</sup> relève que le dictionnaire Robert indique dans une de ses éditions : « ne se dit guère que des femmes »<sup>29</sup>. Quand parle-t-on alors de consentement dans le chef des hommes ? Seraient-ils dans une autre sphère de concepts plus ... actifs ? Déclarer, décider, demander, vouloir...

---

24 <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/droit-image>

25 <https://www.health.belgium.be/fr/sante/prenez-soin-de-vous/themes-pour-les-patients/droits-du-patient>

26 Cfr par exemple la roue du consentement : <http://www.meditationorgasmique.com/blog/la-roue-du-consentement>

27 Cfr par exemple le Consent tool kit développé par la fédération des étudiant.e.s en Ontario

28 Fraisse Geneviève, Du consentement, Paris, Seuil, 2017

29 *Dictionnaire culturel en langue française*, Le Robert, 2005

Pour la philosophe française, le mot consentement pose problème dès lors qu'on l'invoque comme argument individuel : en effet ce n'est pas l'individu qui décide de la validité de son consentement !

Geneviève Fraisse donne ainsi l'exemple de la Convention de Palerme<sup>30</sup> : dans le cadre de la lutte contre la traite des femmes, si elle est arrêtée à une frontière, prise dans un circuit de prostitution, le consentement déclaré par une femme migrante sur ce qu'elle fait là et est amenée à faire dans le pays d'arrivée n'est pas considéré comme un argument pertinent. Et ce pour la décharger d'apporter une preuve de son état juridique de victime. « *La cour pénale internationale considère que la notion de consentement [en contexte de conflit armé] n'est pas pertinente, car les personnes qui en sont victimes ne sont pas considérées comme libres de le donner. Cette remarque permet d'introduire la question des rapports de pouvoir dans l'utilisation qui est faite de la notion de consentement.* »<sup>31</sup>

De même, le consentement n'a pas même valeur selon qu'il émane d'un homme ou d'une femme, ni au fil de l'histoire. Sa mise en avant ne garantit pas, selon Geneviève Fraisse, une égalité dans les rapports sociaux de sexe. Il est plutôt conditionné par les rapports de force.

En effet, si nous prenons le mariage par exemple, il a d'abord été consenti par les parents. Son sens était donc de permettre, d'autoriser, et ce pour des personnes considérées comme mineures dans leur capacité de décision.

En 1643, Milton<sup>32</sup> écrit que le défaut de conversation seul devrait suffire au divorce et développe ainsi le divorce par consentement mutuel. L'idée fait du chemin. Si le divorce par consentement mutuel sert à un moment davantage aux femmes, après la Révolution française, il sera aboli en France jusqu'en 1975. « Sous la Révolution, on s'inquiétait du trop de liberté donné aux femmes

---

30 Convention des nations unies contre la criminalité transnationale organisée et protocoles s'y rapportant, New York 2004, p.42-43 <https://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-f.pdf>

31 Chinikar Roxanne, « Les arcanes du consentement », in *revue Politique* 109, septembre 2019, p.15

32 Milton John, *Doctrine et discipline du divorce*, Paris, Belin, 2005

par le divorce » constate sur ce point Geneviève Fraisse, montrant que le mariage concerne bien plus que deux personnes : s'y engouffrent les structures sociales et juridiques de l'Etat, avec l'enjeu de reproduction de l'espèce mais aussi symbolique de l'ordre social, qui ne peut vaciller au gré des volontés individuelles.

Petite parenthèse quant au droit belge : le divorce par consentement mutuel existait bien dès le début du 19<sup>e</sup> siècle. La loi exigeait l'accord réciproque des deux parties, sauf constat de faute, l'adultère par exemple, ce qui restreignait fortement ses conditions. La loi a intégré la séparation de fait en 1974. Toutefois, la dissymétrie est de taille dès lors que les femmes ont pendant plusieurs siècles été sous tutelle masculine, dépendantes économiquement, et ce jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Un fameux conditionnement à la liberté de choisir ! L'indépendance économique des femmes rendue possible, le mouvement féministe revendiquant que « le privé est politique », que « mon corps m'appartient », change le rapport contractuel, semble-t-il, en donnant une importance inégalée au consentement. Or si le statut juridique des femmes, notamment à travers leur accès au travail salarié permet une certaine autonomie, l'indépendance n'est pour autant pas acquise dans un système qui entretient les inégalités entre les genres. On assiste aujourd'hui à un relativisme qui s'arrête à l'individu.e et manque la dimension collective, comme s'il n'y avait pas d'histoire, ni de rapports de pouvoir.

Nicole Claude-Mathieu dénonçait<sup>34</sup> la place de dominée occupée par les femmes, les empêchant de consentir librement à un contrat finalement imposé avec des conditions implicites, des contraintes qui ne sont pas nommées, identifiées et donc méconnues : « céder

---

33 La loi proclame l'égalité totale des époux en 1976 seulement ! La femme ne doit plus obéissance à son mari et ils fixent de commun accord la résidence conjugale (légalement, c'était auparavant le mari qui en décidait seul, la femme étant tenue de le suivre). La femme mariée peut désormais ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de son mari. Extrait de la ligne du temps éditée par les FPS sur les droits des femmes en Belgique: [http://www.femmesprevooyantes.be/wp-content/uploads/2015/02/Brochure\\_Ligne-du-temps\\_FPS\\_2018\\_A5\\_WEB.pdf](http://www.femmesprevooyantes.be/wp-content/uploads/2015/02/Brochure_Ligne-du-temps_FPS_2018_A5_WEB.pdf)

34 Mathieu Nicole-Claude, « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie. », in *L'anatomie politique, catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes, 1991

n'est pas consentir ». La notion de « consentement des dominé.e.s » a été mise en évidence dans les années 50 par les luttes d'indépendance des colonies.

A son tour, Carole Pateman dénonce l'envers du « contrat social » théorisé par Rousseau et Locke, fondateurs des sociétés modernes : le contrat sexuel assoit la liberté des hommes sur la domination des femmes en séparant sphères publique et privée et en assignant les femmes à une forme d'exploitation et de subordination contractuelle dans le développement du libéralisme. Pateman a par ailleurs ensuite pensé l'articulation entre contrat sexuel et « contrat racial » dans *Contract and domination*<sup>35</sup>.

Pateman soulève la question des relations sociales libres censées prendre une forme contractuelle, selon l'idéologie qui sous-tend le contrat social. Désirs et choix sont conditionnés par les rapports de force instaurés par une dynamique sociétale discriminante, et donc par la place qu'on occupe sur l'échelle sociale (genre, race, classe, état de santé, etc.). Le consentement relève donc de conventions sociales, de normes et de valeurs.

Geneviève Fraisse pointe la notion de compromis dans le concept de consentement, à défaut d'être l'expression d'une volonté libre, d'un désir hors de tout contexte. Le consentement nécessite une réciprocité. Or il n'y a qu'égalité supposée voire niée entre les individus qui ne partagent pas la même catégorie sociale. Le non consentement dans ce contexte se révèle comme une forme de résistance. Refuser de participer au système, comme l'a fait entre autres Virginia Woolf avec sa société des marginales<sup>36</sup> : opposer l'indifférence à la guerre des hommes à laquelle les femmes sont étrangères puisqu'elles ne sont pas citoyennes à part entières, absentes des lieux de pouvoir et de décision. A l'intérieur même du système, grève du sexe<sup>37</sup>, grève des ventres<sup>38</sup>, grève générale aujourd'hui : du travail rémunéré comme du travail gratuit le 8 mars<sup>39</sup>.

35 Non encore traduit

36 Woolf Virginia, *Trois guinées*, 10/18, 2002

37 La grève du sexe des femmes dans la comédie grecque antique « Lysistrata » d'Aristophane. Ou la même tactique utilisée dans le film « La source des femmes » de Radu Mihailenu.

38 Anarchistes néo-malthusiennes autour de 1900

39 <https://8maars.wordpress.com/>

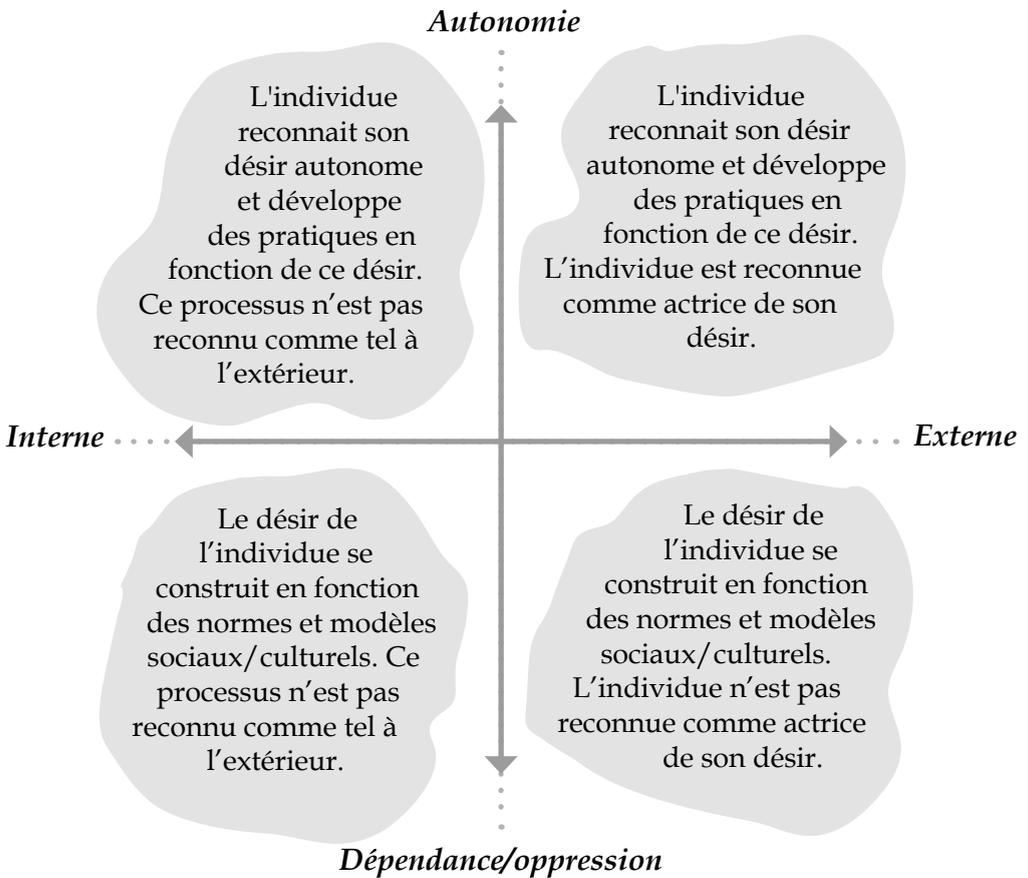


## Les conditions d'accès des femmes à leur désir

De quel désir parle-t-on ? Il est en effet complexe de cerner le désir dans une définition tant les enjeux sont multiples : historiques, politiques, socio-économiques... Ici, l'enjeu était de poser la question du désir sexuel en regard du consentement : quel désir habite les femmes en amont du consentement ? Le concept de consentement nous paraissait en effet problématique à partir du moment où il n'est que réaction, renvoyant de nouveau les femmes au stéréotype de la passivité : qui propose et qui dispose dans l'adage courant ? Un pouvoir attribué de manière à peine fourbe audit « sexe faible » ou « deuxième sexe ».

La philosophie définit et questionne le(s) désir(s) humain(s) à partir de besoins et de manques, nécessitant l'occurrence d'un objet du désir (à travers l'imagination) et d'un sujet. Sachant que besoin et manque revêtent à la fois une réalité tangible de survie et une perception manipulée par l'économie de marché. Nous aborderons aussi le désir sous l'angle de la santé, comme moteur d'action lié à l'énergie vitale.

L'articulation du statut de sujet et du désir peut se configurer de différentes manières, le long de deux axes : intérieur-extérieur et autonomie-dépendance/oppression. La grille suivante met à plat cette tension qui, par ailleurs, correspond dans les grandes lignes à la tension entre victimisation-capacité d'agir qui marque la pensée féministe sur les questions de consentement. Rappelons que, si le désir est au centre des revendications féministes libertaires, la pensée féministe radicale le réduit à une seule construction du système patriarcal qui n'a pas d'incidence sur le caractère violent et exploitant de toute relation hétérosexuelle.



Evidemment, les quatre cases de ce schéma ne sont pas séparées par des limites strictes. Il s'agit plutôt de continuums qui se croisent et qui permettent de situer les vécus et situations individuelles par rapport aux tensions de ces deux axes.

Morgane Merteuil<sup>40</sup> souligne que les femmes sont reconnues ou non comme sujets désirants en tenant compte de leur statut socio-économique. Elle critique l'illusion libérale de l'individu.e libre dans une société de consommation. Si l'auteure ne prétend pas que le désir soit aliénant en soi, elle le critique néanmoins comme facteur d'émancipation en pointant sa définition comme relative à une idéologie sociétale basée sur des inégalités socio-économiques.<sup>41</sup>

« Si certaines militantes féministes peuvent s'affirmer comme sujets de désir, dénonce l'auteure, il n'en va pas de même pour les femmes sur lesquelles les rapports de domination pèsent plus lourd »<sup>42</sup>. Elle cite entre autres les femmes qui ont recours à la migration et/ou à la prostitution comme stratégies pour satisfaire leurs besoins premiers. Si nous revenons à notre schéma qui rend visible la tension entre nos deux axes, nous voyons cependant qu'il est possible, même dans une situation d'oppression extrême, de préserver des champs d'autonomie, y compris concernant le désir, comme forme de résistance, même si celle-ci n'est pas reconnue par l'extérieur. Cette invisibilité de la résistance à l'extérieur est par ailleurs une condition de survie pour les opprimées et ne diminue pas pour autant le potentiel émancipateur subversif du désir. Merteuil critique donc une perspective féministe privilégiée qui néglige, voire nie, ce potentiel.

Il reste qu'aujourd'hui encore les femmes, de manière plus ou moins appuyée à travers l'éducation

« font face à une injonction contradictoire : elles sont à la fois représentées comme des garantes, des sentinelles de sécurité (contraception) mais aussi de moralité

---

40 Merteuil Morgane, « Le travail du sexe contre le sexe », in *Pour un féminisme de la totalité*, Editions Amsterdam, 2017

41 Mais ce n'est pas un problème propre au désir, voir Audre Lorde, « The master's tools will never dismantle the master's house. » <https://www.activistgradeschool.org/on-the-masters-tools>

42 Merteuil Morgane, op.cit., p.391

(responsables du désir des garçons) et parallèlement déresponsabilisées car leur rôle est décrit comme passif et leur langage dépourvu de valeur. Cette méthode préventive ne développe pas ou peu de discours de désir, en particulier celui du désir féminin. Le clitoris, par exemple, a été étudié scientifiquement de façon très tardive (première description anatomique exacte en 1998, première échographie médicale en 2011, première modélisation en 3D en 2016). Ces constats d'absence de représentation du sexe féminin, renforcés par une vision selon laquelle les garçons ont quelque chose entre les jambes et que les filles n'auraient rien, ou juste une fente, un « trou » à combler, n'ont fait que renforcer l'idée que la sexualité féminine soit conçue comme prédisposée à la sexualité masculine et centrée encore trop souvent autour du pénis. »<sup>43</sup>

Comment percevoir et montrer son désir dès lors que l'éducation nous conditionne à plutôt devoir gérer le désir masculin ?

## *Notre imaginaire aliéné*

### **Script sexuel et mariage hétérosexuel**

La morale sexuelle chrétienne a marqué pendant longtemps<sup>44</sup> – et influence toujours – les pratiques sexuelles et les normes qui les encadrent. Comme d'autres religions monothéistes, le christianisme considère les femmes comme intrinsèquement corrompues et entraînant les hommes dans la décadence. En outre, il se méfie de tout ce qui relève du sexuel. Si la jeune église abhorre toute

---

43 Bloc Fabienne, « Apprendre la sexualité pour changer la société », in revue *Politique 109*, septembre 2019, p.64

44 Le christianisme devient religion d'état dans divers pays, dont l'Irlande dès le IV<sup>e</sup> siècle et la sexualité devient avec elle une affaire d'Etat : la sainteté est associée à l'abstinence, le mariage est érigé en sacrement et des manuels « pénitentiels » permettent la diffusion des dictats de l'Eglise sur le plan sexuel dès le VII<sup>e</sup> siècle. Cf. Silvia Federici, « Politisation de la sexualité » in *Caliban et la sorcière*, Entremonde 2014, p.79

activité sexuelle, même au sein du mariage, comme pêché qui éloigne l'humain.e de Dieu, certains penseurs chrétiens reconnaissent vite qu'une telle position non seulement met en danger la survie de la communauté religieuse, mais la rend peu attractive pour le prosélytisme. Par conséquent, l'église chrétienne adopte une position intermédiaire : la femme par nature séductrice doit être maîtrisée et dominée par son père, puis par son époux, afin d'éviter la déchéance de l'humanité entière. En découlent maintes règles sur la virginité des femmes avant le mariage, leur devoir de modestie et pudeur et l'érection en péché de la masturbation et de toute autre activité sexuelle ne cherchant que le plaisir et non la procréation. Si les règles de chasteté s'appliquent en principe également aux femmes et aux hommes, dans la pratique religieuse et séculaire, toute activité sexuelle est considérée comme moins problématique et transgressive chez les hommes que chez les femmes.

Cette morale a encore aujourd'hui un impact sur les attentes des femmes et des hommes quant à la sexualité et les pratiques qui en résultent. Si les hommes en tant que groupe social ont tendance à chercher et enchaîner les conquêtes comme moyen de faire valoir leur virilité<sup>45</sup>, les femmes cherchent plutôt des relations affectives stables où elles peuvent vivre leur sexualité<sup>46</sup>. Les femmes qui ne se tiennent pas à cette norme et cherchent du plaisir sexuel sans attachement affectif sont considérées comme « putes »<sup>47</sup>. Connue sous l'étiquette de « slutshaming » dans le monde anglophone, cette stigmatisation sur base de comportements sexuels avérés ou prêtés contribue à l'ordre de genre, car il contrôle et surveille les frontières entre masculin et féminin et renforce la hiérarchisation de genre<sup>48</sup>. Dans ce système, le désir lesbien entraîne une « dés-hétéronormalisation »<sup>49</sup>, une confrontation individuelle à l'hétéronormativité intériorisée et un questionnement de la culture

---

45 Gouarier, op.cit.

46 Kaufman J-C, *Sex@amour*. Paris, Le livre de Poche, 2011

47 Hargot Thérèse, *Une jeunesse sexuellement libérée ou presque*. Paris, Albin Michel, 2016

48 Laffut Florence, *Stop Slutshaming*. Rapport du workshop du 21/04/15. Liège, Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion

49 Chetcuti Natacha, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*. Paris, Payot « Essais », 2010

hétérosexuelle. Ce pourquoi Monique Wittig<sup>50</sup> avait déclaré que les lesbiennes ne sont pas des femmes, car dans la pensée straight, les femmes sont définies comme hétérosexuelles, c'est à dire disponibles au, et assouvissant le, désir des hommes.

La norme pénétrative sévit jusque dans la définition légale du viol. En effet, toute autre pratique est encore considérée comme « préliminaire » en cas de relation désirée, « attouchement » en cas de non consentement. Sauf que le code pénal belge considère que les jeunes sont capables de donner leur consentement à des actes pénétratifs plus tôt (à 14 ans) qu'à des actes non-pénétratifs (à 16 ans)<sup>51</sup> !

Si aujourd'hui les scripts sexuels ont tendance à se diversifier car les questions qui entourent le sexe sont médiatisées, il y a toujours dans l'imaginaire cette hiérarchisation des pratiques, et la pénétration comme aboutissement (d'une sexualité adulte donc génitale selon Freud), que l'on qualifie dans le langage communément admis de « rapport sexuel », « relation sexuelle » ou encore « faire l'amour ». Cela revêt l'importance des risques pris au niveau de la santé publique (même si y est inclus le sexe oral) et donc tant dans les discours de prévention (IST, grossesses non désirées) que dans les conversations et les médias grand public. Tout cela participant de la transmission d'une norme intégrée, non dite. Quoi de plus flou et vaste en effet que rapport sexuel ou relation sexuelle ? Certain.e.s militant.e.s qui critiquent l'hétéronormativité et ce qu'ils/elles appellent « romantisme » préconisent d'ailleurs d'utiliser plutôt sexe qu'amour même si c'est moins joli : au moins on sait de quoi on parle. Il s'agit là de questionner les limites et catégories relationnelles<sup>52</sup>.

Le désir comme produit de rapports sociaux situés a également été analysé par Andrea Dworkin, ressenti dans un contexte de domination masculine, donc d'appropriation :

---

50 Wittig Monique, « On ne naît pas femme », in *Questions féministes* 8, mai 1980, pp. 75-84

51 Code pénal art. 372-75, [http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/loi\\_a1.pl?language=fr&caller=list&cn=1867060801&la=f&fromtab=loi#LNK0096](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?language=fr&caller=list&cn=1867060801&la=f&fromtab=loi#LNK0096)

52 Voir par exemple : Collectif DéGenrée, *La fabrication artisanale des comforts affectifs*, [https://infokiosques.net/lire.php?id\\_article=1042,2012](https://infokiosques.net/lire.php?id_article=1042,2012)

« comme la capacité d'une femme à ressentir du plaisir sexuel se développe dans les confins étroits de la domination sexuelle masculine, il n'existe pas en elle d'être distinct - conçu et alimenté quelque part ailleurs, dans des circonstances matérielles différentes - qui hurle pour s'échapper. Seule existe la réalité de chair et de sang d'un être sensible dont le corps vit l'intensité sexuelle, le plaisir sexuel et l'identité sexuelle dans le fait d'être possédée : dans l'appropriation et dans la baise. C'est ce que nous connaissons ; et nos capacités de ressentir et d'être se trouvent rétrécies, laminées pour correspondre aux exigences et aux dimensions de cette réalité sensible. »<sup>53</sup>

Cette analyse issue des mouvements féministes, et plus précisément du féminisme radical, pose la sexualité comme un champ prioritaire de la domination masculine et de la subordination sociale des femmes : elles seraient asservies « par le sexe et pour le sexe »<sup>54</sup>. Critique féministe qui a entraîné nombre de dispositifs juridiques pénalisant certains comportements sexuels, indépendamment du consentement des femmes. Si les lois pénalisant différentes formes d'agressions sexuelles tiennent de plus en plus compte de la question du consentement<sup>55</sup>, ce critère est considéré sans importance pour des pratiques comme la prostitution, la pornographie ou le libertinage, car le consentement des femmes ne serait l'expression que d'une fausse liberté qui cacherait une domination psychique. Bref, face à une agression, les femmes sauraient ce qu'elles veulent, mais pas face à des pratiques considérées comme inégalitaires par définition. Qu'ici, la morale sexuelle féministe recoupe la morale

53 Dworkin Andrea, Coïts, Editions Syllepse et Remue-ménage, Paris-Montréal, 2019, p.84

54 Iacub, Marcela, « La domination sexuelle des femmes », in *Savoirs et clinique* 22(1), 2017, p.34-43

55 Si la définition du viol dans le code pénal belge le rendait punissable quand l'acte était commis « soit à l'aide de violence, de menaces graves, soit par la ruse, soit en abusant d'une personne qui par l'effet d'une maladie, par l'altération de ses facultés ou par toute autre cause accidentelles, avait perdu l'usage de ses sens, ou en avait été privée par quelque artifice », donc mettant au centre la capacité de la victime de résister, une réforme de loi en 1989 a étendu cette définition à « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit et par quelque moyen que ce soit, commis sur une personne qui n'y consent pas ». D'ailleurs, c'est grâce à une mobilisation féministe associative et d'élues que cette notion du consentement a été incluse ; une proposition de loi votée en 1982 à la Chambre n'en faisait aucunement mention (Taminiaux 1983).

chrétienne<sup>56</sup> ne semble pas déranger les activistes, pas moins que le fait que les femmes soient présentées comme incapables de discernement de par leur position sociale.

Il reste encore à déconstruire une hiérarchisation classiste des désirs selon les besoins à satisfaire, parfois très concrets : le conditionnement social pose la question de ce qui est conscient ou non, de ce qui est subi ou de l'ordre de la stratégie...

### **Méconnaissance du corps et de sa physiologie**

Corps écrits a beaucoup publié sur les enjeux historico-politiques et économiques de cette méconnaissance et désappropriation (expropriation) du corps des femmes par elles-mêmes<sup>57</sup>.

La transmission, si elle connaît une multiplicité de canaux, n'est pas évidente, encore aujourd'hui, bien qu'il y ait un nouveau souffle par rapport à la transmission horizontale, comme nous le verrons dans le dernier chapitre.

### Retour sur l'EVRAS<sup>58</sup>

En Belgique francophone, les programmes d'EVRAS ont pour mission de faire circuler la parole et d'informer sur de vastes questions en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle des enfants et des adolescent.e.s. Il est donc difficile parfois en 1 ou 2 heures sur une année scolaire de compléter ce que le programme de biologie n'apprend pas ou peu concernant notre anatomie et notre physiologie. De même qu'il est difficile de calquer cela sur le modèle des groupes de prise de conscience ou de self-help féministes<sup>59</sup>, qui favorisaient l'échange d'expériences comme base d'une connaissance approfondie de soi. Le cadre scolaire oblige en effet une certaine distance par rapport aux vécus personnels pour protéger les jeunes vu que le groupe ne s'est pas choisi, et n'a pas choisi de bénéficier d'une séance d'EVRAS. En outre, des moyens limités

---

56 Mais pas pour les mêmes raisons : les femmes consentantes sont considérées comme déviantes dans la morale chrétienne et comme dominées dans la morale féministe radicale.

57 <https://www.corps-ecrits.be/download/une-histoire-de-sorcières/?wpdmdl=817>

58 Education à la Vie relationnelles, Affective et Sexuelle

59 Développés dans les années 70, d'abord aux Etats-Unis, ensuite en Europe.

d'intervention liés aux financements publics et aux contraintes du système éducatif, les limites que représentent la formation et la sensibilité des intervenant.e.s, l'intégration des schémas médicaux... autant de limites à la connaissance, même si des bribes sont ainsi transmis. Aussi les animateurs et animatrices EVRAS sont-ils/elles happé.e.s par des demandes spécifiques selon la problématique soulevée à un moment dans une école en particulier (grossesse non désirée par exemple) ou les préoccupations contemporaines (le VIH dans les années 80-90, aujourd'hui le harcèlement) : y répondre ne permet pas une approche de fond, et souvent il n'y a plus de place pour vraiment aborder le sexe ou le désir à proprement parler.

Fabienne Bloc<sup>60</sup>, après une longue expérience de l'animation dans les écoles, est davantage convaincue par une approche transversale de l'éducation sexuelle : aborder la vie affective et sexuelle selon l'angle de différents cours dispensés de la maternelle aux secondaires, de la citoyenneté à la biologie en passant par l'éducation physique et la cour de récréation.

Par exemple, en maternelle, repérer les parties de son corps sur des planches anatomiques crée une distance là où il serait plus intéressant d'amener la question des sensations (agréables ou désagréables) dans l'expérience que les enfants ont de leur corps au quotidien, confronté au corps des autres (par exemple, quand l'autre me tape ou me mord).

L'apprentissage progressif correspond davantage à l'évolution de l'enfant qu'un apprentissage programmé selon l'âge auquel on estime qu'il est capable d'apprendre la mécanique du corps. D'ailleurs, s'arrêter à la théorie freudienne de la période de latence que connaîtraient les enfants en primaire pour ne rien aborder à ce moment-là a pour conséquence de souvent considérer comme malsain toute activité autour du corps. La tendance serait à trop vite lier corps et sexe/acte sexuel alors qu'il s'agit d'explorer le sensoriel. La sexualité est bien plus large que le sexe : elle ne se limite certainement pas à la génitalité.

Autre exemple : l'éducation physique sépare les filles et les garçons

---

60 Longtemps travailleuse psycho-sociale en planning familial, aujourd'hui chargée de recherches et projets sur les questions d'EVRAS, interviewée pour la présente étude

à la puberté - avec très souvent des pratiques différenciées. Or, c'est un cours qui permet aussi de connaître et expérimenter son corps. Diversifier, et se donner clairement cet objectif est donc plus intéressant que genrer encore une fois les pratiques sportives.

Le fil rouge de l'approche du corps et de la sexualité à l'école devrait être l'éducation à prendre soin de son corps et de celui de l'autre en excluant le rapport dominant-dominé.e : « souvent on n'a pas conscience de ce qu'on fait à l'autre bien avant qu'il s'agisse de harcèlement ou de comportement à caractère sexuel », que l'on soit enfant, ado ou adulte d'ailleurs : les repères et les limites restent dans le non-dit, donc floues. Pouvoir affirmer son droit de dire ce qu'on aime ou pas est un objectif salubre pour tou.te.s. Cela pourrait commencer par une précision : le bisou pour dire bonjour ne peut pas être une règle de politesse à inculquer ! La juste distance doit pouvoir être laissée à l'appréciation des personnes concernées, enfants comme adultes.

Par ailleurs, beaucoup s'inquiètent de l'influence du porno<sup>61</sup> sur les pratiques sexuelles et surtout sur l'éducation sexuelle des enfants<sup>62</sup>. A partir du moment où il devient difficile de distinguer entre une publicité dans l'espace public et une photo ou un film porno<sup>63</sup>, ce n'est pas uniquement la production pornographique qui est à incriminer, mais l'hypersexualisation d'une société au service d'une idéologie de surconsommation. La production pornographique mainstream n'est que la partie visible du conditionnement culturel et social de notre sexualité. Bien entendu, ces images et scénarios suscitent des représentations à déconstruire tant sur le plan des stéréotypes véhiculés que de la performance qui prendrait le pas sur le respect de soi et de l'autre. Tout comme la question de la définition de ce que serait un rapport sexuel alors qu'on le détaille tellement peu, à part dans la pornographie : question d'accessibilité

---

61 Entendu comme industrie audiovisuelle aujourd'hui, avec certains codes, répondant à une demande du marché

62 Qui correspond selon Nathalie Bajos, à une « panique morale des adultes, invalidée dans les faits mais qui est entretenue pas la diversification des sources normatives sur la sexualité » (citée in Le Cercle psy n°32, p.26)

63 Expérience faite dans différentes animations de sensibilisation des jeunes au Québec (cfr film Sex Inc disponible gratuitement ici : <https://hypersexualisation.uqam.ca/volet-3-outils-pedagogiques-education-a-sexualite/film-documentaire-sexy-inc/>) et en Belgique

massive à un contenu sur le sujet ?

Un site comme <http://www.educationsexuelle.com/> tente de pallier ce manque de contenu accessible dans le but d'apporter une autre vision de la sexualité, plus « sensuelle » que la vision dominante des productions pornographiques. Alors que le site est à l'initiative de professionnel.le.s de la santé en France, avec l'objectif d'informer les jeunes, les parents et éducateurs.trices, aucune référence n'est faite au Mouvement Français pour le Planning Familial qui se bat pour que des moyens soient mis à disposition d'une éducation à la sexualité de qualité accessible à tou.te.s<sup>64</sup>. Malgré les bonnes intentions, des informations et témoignages qui peuvent rencontrer l'intérêt d'une série de jeunes, et aussi d'adultes, les limites rencontrées sont celles d'une initiative privée de professionnel.le.s de la santé travaillant en indépendant.e.s qui utilisent leurs ressources... et leurs propres préconceptions de ce que devrait être une sexualité jeune. Manque donc une certaine lecture critique d'un discours normalisant ne tenant pas compte de la diversité ni des rapports de pouvoir dans la société.

Globalement, les résistances à une diversification des modèles de sexualité sont nombreuses<sup>65</sup> et sont étroitement liées aux droits et aux questions de genre.

« La sexualité participe à la définition de la personne et à la construction de ses relations, qui sont elles-mêmes des éléments constitutifs de sa citoyenneté. Il serait ainsi judicieux de parler de citoyenneté sexuelle : être citoyen.ne, cela se déploie, et surtout cela s'apprend. L'EVRAS, comme composante de l'éducation citoyenne, constitue ainsi un véritable processus de transmission plutôt qu'une éducation en bonne et due forme. »<sup>66</sup>

---

64 <https://www.planning-familial.org/fr/education-la-sexualite/nous-voulons-une-education-la-sexualite-de-qualite-pour-toutes-et-tous-893>

65 Voir comme exemple la Manif pour tous en France

66 Bloc Fabienne et Piette Valérie, *Jouissez sans entraves ? Sexualité, citoyenneté et liberté*, Espaces de libertés, Bruxelles, 2016

Sans lecture critique de la société au prisme du genre, dans les interactions filles-garçons, les adultes qui les encadrent ont tendance à interpréter un problème de domination structurelle, liée à la socialisation différenciée des un.e.s et des autres, comme un simple problème de communication entre les genres : c'est aussi ce qui est transmis par la psychologie mainstream.

#### Apport et formatage de la sexologie et de la psychologie

« La sexualité est la croisée du corps, du mental, des émotions, de la relation à soi, à l'autre et sous influence socio-culturelle et ne se réduit pas à l'acte sexuel. »<sup>67</sup>

Dans une société où la sexualité fait partie du bien-être humain, la sexologie accompagne la restitution de ce bien-être au niveau individuel. Oui, mais selon quels critères ? La sexologie oscille historiquement entre biomédecine et psychologie clinique.

Certaines psychologues interrogent justement la dimension collective et les référents scientifiques qui sous-tendent la pratique.

La psychologisation individualisante qui s'est développée dans le système capitaliste a contribué à perpétuer l'aliénation des femmes, l'aliénation de leur désir, en laissant de côté la dimension collective, politique qui intervient dans leur capacité à agir, à désirer, à exister.

La psychologie, et a fortiori la sexologie qui se nourrit de ses théories, se base sur une catégorisation et intègre de ce fait des injonctions à se situer dans un cadre et ne pas en sortir. Selon Fabienne Bloc<sup>68</sup>, la psychologie a en effet fondé ses théories sur une certaine vision sociétale des femmes par rapport à leur corps, à la maternité, à l'enfant à une époque donnée. Cela entraîne la perpétuation d'un système normatif qui évolue peu si les cadres ne changent pas. Fabienne Bloc incrimine l'enseignement qui continue à se limiter à des théories datées sans tenir compte de nouvelles recherches, et certainement pas d'une

---

67 <https://www.stpierre-bru.be/fr/services-medicaux/gynecologie-obstetrique/clinique-du-perinee/sexologie-1>

68 Lors d'un entretien pour la présente étude

lecture historique de genre. Roxanne Chinikar<sup>69</sup> ajoute l'invisibilisation et la non transmission d'autres apports théoriques et critiques qui restent inaccessibles si l'on ne fait pas des recherches poussées<sup>70</sup>.

L'idée d'une sexualité pénétrante par les hommes et accueillante pour les femmes a encore la peau dure dans la formation des futur.e.s psychologues et sexologues<sup>71</sup>. Or, dès lors que des professionnel.le.s se retrouvent face à une personne, un couple ou un groupe, s'il ou elle n'est pas conscient.e ni sensibilisé.e à la multiplicité réelle des expressions sexuelles, comment réagir dans le sens de l'ouverture à d'autres possibles ?

Aussi la motivation collective manque : utiliser l'accompagnement psychologique ou sexologique dans une perspective de changement social avec une grille de lecture des inégalités est peu présent dans les formations des futur.e.s professionnel.le.s. Cela demande une prise de conscience et une volonté citoyenne de part et d'autre, qui surgit, ou pas, de manière aléatoire, selon le parcours de chacun.e. Souvent il s'agit d'aider les personnes à fonctionner dans les systèmes davantage que de s'en émanciper. La sexologie ne fait pas exception, d'autant plus lorsque la clinique est séparée des enjeux psycho-sociaux comme c'est le cas pour le master en Sciences de la famille et de la sexualité<sup>72</sup> scindé depuis peu d'avec le volet sexologie clinique.

Quelle serait la bonne voie ?

Selon Roxanne Chinikar, il n'y a pas une orientation clinique particulièrement patriarcale : elles en sont toutes imprégnées. Il s'agit donc pour chaque professionnel.le de prendre du recul, de cultiver une analyse critique, de faire preuve d'ouverture et de créativité, centrale dans la rencontre individuelle. C'est en effet la créativité qui va permettre de faire lien avec l'émancipation

---

69 Interviewée pour la présente étude, Roxanne Chinikar est psychologue et psychiatrice du séminaire « La psychologie à l'épreuve du féminisme », à l'ULB en octobre 2015

70 Citons entre autres Sturdivant Susan, *Les femmes et la psychothérapie. Une philosophie féministe du traitement*, Pierre Mardaga éditeur, 1980

71 Idée confirmée et partagée par les différentes psychothérapeutes rencontrées dans le cadre de la présente étude

72 A l'UCL, Louvain-la-Neuve

politique, soit une façon de penser l'aliénation sociale, systémique et individuelle. La psychologie clinique n'est évidemment pas confortable avec l'analyse politique : elle vise l'analyse subjective, personnelle du vécu d'une situation qui elle relève du collectif.

Historiquement, la psychologie a participé à construire les différences hommes-femmes : c'est peu audible pour les psychologues qu'il s'agit là d'une construction sociale. Roxanne Chinikar donne l'exemple de certaines visions en psychanalyse qui utilisent volontiers « la femme » comme une représentation du manque ou de l'inextinguible. Il ne suffit pas de dire que ce n'est qu'une façon de mettre des mots sur le réel. Il faut s'attaquer aux rapports de domination systémiques qui créent des groupes sociaux différenciés et hiérarchisés. Ceci est tout à fait compatible avec la dimension politique de la psychanalyse qui donne voix aux singularités. Donner voix à cette singularité en tension avec la dimension sociale nous tirerait de l'écueil de l'individualisation pointée plus haut.

Les neurosciences, fort plébiscitées aujourd'hui, amènent quant à elles une lecture basée sur des modèles médicaux, de ce qui peut être objectivé, quantifié. Or la biomédecine, c'est aussi l'industrie des médicaments. Une souffrance sociale est dès lors pathologisée : cette approche nie les réalités de souffrance des femmes en les considérant comme dépressives par exemple. La dérive est donc ici de transformer une question sociale en une question médicale. Quant au désir, le point de vue biomédical crée une norme calquée sur l'étalon mâle, soit entre autres la focalisation sur la génitalité et la linéarité (désir->excitation->pratique sexuelle). En dehors du schéma établi, on tombe dans la pathologie, la « dysfonction » à inscrire au DSM<sup>73</sup>, qu'il faut dès lors soigner à coups d'hormones, ce qui se révèle inefficace puisque cette approche ne tient pas compte des rapports de pouvoir structurels entre hommes et femmes, ni de la multifactorialité du désir de celles-ci. On assiste ainsi à une dépolitisation du désir des femmes en individualisant celui-ci<sup>74</sup>.

---

73 Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux

74 Wood Jill M., Koch Patricia Mansfield Barthalow, Phyllis Kernoff, « Women's Sexual Desire : A Feminist Critique », in *Journal of Sex Research* 43(3), 2006, p.236-44

Même la gestalt ou l'approche comportementale peuvent être patriarcales, bien qu'elles aient séduit les féministes. Roxanne Chinikar prend la clé de compréhension de la traumatologie ou victimologie : la dissociation. Cette dernière exprime une conséquence du choc post traumatique. Or parfois, il y a choc, car toutes les violences ont évidemment un impact, mais le choc ne s'accompagne pas toujours de facto d'une dissociation dans le vécu personnel. Y aurait-il une bonne victime et une mauvaise ? Rien ne détermine toute une vie !

Dans un cadre de thérapie, si un diagnostic peut se révéler intéressant comme hypothèse clinique pour penser le fonctionnement et l'intervention adéquate, une étiquette enferme. Il y a un lien à construire avec l'aspect social pour sortir les personnes de l'isolement (elles ne sont pas seules à vivre la même expérience) sans forcément passer par le diagnostic. En ce sens, le féminisme est thérapeutique : la réappropriation pourrait nourrir la psychologie dans le sens d'une lecture moins individualisante, médicalisante et mécaniciste.

La question serait alors plutôt, pour la psychologue féministe : comment penser l'empowerment ? Et aussi penser notre rapport à la construction patriarcale et capitaliste des sciences, par exemple les statistiques comme gage de légitimité pour se faire entendre, ou encore une logique de production « industrielle » de connaissances, comme la soumission au ranking<sup>75</sup> l'exige, nous fait passer à côté de la qualité.

L'exemple du Québec nous prouve qu'il est possible de faire autrement. Rosine Horincq<sup>76</sup>, qui participe à différentes recherches et outils de formation et d'intervention entre Bruxelles et Montréal en témoigne : le travail social, la sexologie, la psychologie et la thérapie conjugale et familiale intègrent davantage une perspective féministe, qu'elle se nomme comme cela ou non. Il y a une volonté d'avoir recours à des interventions nommées « anti-oppressives » et l'analyse des systèmes de domination est une

---

75 Classements internationaux des universités selon des critères comme la production de publications

76 Psychologue, formatrice, chercheuse académique. Témoignage récolté lors d'un entretien pour la présente étude

perspective plus utilisée et transversale car cela fait partie intégrante des compétences nécessaires à acquérir pour répondre aux besoins des personnes et de leurs systèmes. Rosine Horincq prend comme exemple un guide de supervision pour la thérapie conjugale et familiale qu'elle réalise avec des expert.e.s et dès les premières rencontres, les groupes de travail ont évoqué les rapports d'oppression, soit l'importance de se questionner en tant que superviseur.e et comme thérapeute sur sa place, ses privilèges, sur la place et les privilèges (ou non) des personnes accompagnées...

## Quel.le individu.e a accès à sa propre individualité ?

La seule figure reconnue comme individu.e à part entière dans notre société est sans surprise l'homme blanc « autonome », soit un mythe<sup>77</sup>. Nous n'avons donc pas tou.te.s le même accès à notre subjectivité selon la place que nous occupons dans l'échelle sociale. Les femmes, davantage définies socialement en lien avec les autres (hommes, amis, enfants, parents), ont moins la possibilité de penser leur désir. Dans l'éducation, il manque l'espace pour penser, parler de sexualité, alors que le sexe est très présent dans la société. Si les agressions sexuelles dénoncées par #MeToo mettent en lumière le fait qu'il s'agit d'un rapport de pouvoir, et non de sexe, cela touche néanmoins à la sexualité. Roxanne Chinikar remarque que le fait d'être agressée peut se révéler comme porte d'entrée pour penser sa sexualité, ce qui est évidemment problématique et symptomatique du manque d'espace prévu pour ! Dans l'espace d'une consultation, il est possible de l'aborder, et encore... cela met du temps : les mots manquent et cela nécessite d'éviter toute pression à trouver le « problème ». Lorsque l'on a compris que le harcèlement n'est pas de la drague, que le féminicide n'est pas un acte passionnel, reste à remettre en question ce que sont les interactions affectives, les stéréotypes, le sexisme banalisé. Quelle place le désir des femmes trouve dans un rapport hétérosexuel, soit encore aujourd'hui la première expérience pour bien des femmes ? Combattre le sexisme dans l'intimité peut faire vaciller l'équilibre de toute une vie. C'est un pas difficile. La question du désir demande une relation à soi. Le désir sexuel questionne notre rapport au corps, l'envie, dans le lien à l'autre, mais aussi hors du lien. Il s'agit de sortir de l'injonction à jouir, sortir de la normalisation et de la pathologisation pour penser, expérimenter. Aussi évolue-t-il : il est important de tenir compte de sa temporalité.

77 <https://www.corps-ecrits.be/lethique-du-care-do-you-care>

### *Le désir, c'est la santé*

Le désir, ou libido, fluctue et est considéré par certains courants qui traitent de la santé mentale et physique, et du bien-être, comme un curseur de l'énergie vitale, voire son synonyme<sup>78</sup>. Cela se traduit aussi, performance et capitalisme obligent, par des recettes, pratiques, etc. censées rétablir la norme actuelle, à savoir une sexualité active vs sa pathologie : l'hypoactivité. L'objectif à atteindre étant biaisé par la norme, si ces pratiques peuvent en effet être des outils de bien-être, seules, elles touchent rarement aux problèmes de fond qui ne sont pas qu'individuels, comme nous l'avons vu pour la psychothérapie. Considérer le désir comme une question de santé est donc à double tranchant.

En se basant sur l'expérience vécue des femmes, on constate la multiplicité des facteurs qui interviennent : du cycle hormonal à l'estime de soi, en passant par les préoccupations du moment, la qualité des relations avec les partenaires, l'environnement, ou encore le niveau de fatigue.

L'épuisement physique et émotionnel atteint donc sans surprise le désir. Mais qu'est-ce qui épuise les femmes ?



Leur socialisation leur a appris la sollicitude, une tâche différenciée, non partagée, invisible et gratuite, exploitée par le capitalisme tant à l'intérieur qu'en dehors du foyer (couple/famille, métiers de services et de soins).

Liv Strömqvist<sup>79</sup> reprend, pour illustrer cette socialisation différenciée, deux types d'amour différents qui pourraient circuler au sein d'un couple, mais qui restent étanches d'une catégorie de genre à l'autre : « l'extase » - eros, et

78 Psychanalyse, naturopathie, tao

79 Strömqvist Liv, *Les Sentiments du Prince Charles*, Sous le signe noir de Rackham, 2016.

le « soin de l'autre » - entre agape et storge<sup>80</sup>. Le couple hétérosexuel dans un monde capitaliste se base sur un déséquilibre : les hommes profitent du soin apporté par leur compagne pour se lancer dans leurs projets (au service du capitalisme<sup>81</sup>), tandis que les femmes s'épuisent à donner du soin sans réelle réciprocité : leurs besoins affectifs ne sont donc pas remplis, elles n'ont plus le temps ni l'énergie de faire des projets. Entre devoir et frustration, apparaît vite au détour d'une répartition inégale... l'expression de colère, de frustration, sanctionnée par une relégation à la figure de l'emmerdeuse !

### « La mégère, vipère ou insoumise » ?

Le magazine Axelle a consacré en février 2019 un article<sup>82</sup> à cette figure de la mythologie grecque qui rendait justice contre les crimes de sang et dont on n'a gardé que « la caricature d'une femme vengeresse et malfaisante dont on a oublié les raisons de la colère ». Belle-mère, ménagère aigrie, figure repoussoir brandie pour réclamer des femmes plus d'indépendance, d'ouverture et de liberté (sexuelle entre autres) tout prenant encore soin du ménage... et sans râler !

En cas de rupture, la frustration s'inverse et soulage les femmes. Le plus souvent à l'origine des divorces et des ruptures, les femmes y gagnent comme le corrige Liv Strömqvist dans ce dessin, souvent présenté à l'inverse.

Une étude américaine l'a démontré en évaluant par enquête le degré de bonheur des hommes et des femmes suite à une rupture.<sup>83</sup> Il est également démontré que les femmes gagnent en estime d'elles-mêmes, et se débarrassent même d'une certaine charge mentale : celle du couple !

80 L'amour se définit de différentes manières dans la Grèce antique : eros ou désir, agape ou altruisme, storge ou amour familial, philia ou amitié, etc.

81 Federici Silvia, *Point zéro : propagation de la révolution : travail ménager, reproduction sociale, combat féministe*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, coll. « Racine de lxe », 2016

82 Axelle, Hors -série 215-216, janvier-février 2019, p.80-82

83 DeLece, T. & Weisfeld, G. *Adaptive Human Behavior and Physiology* (2016) 2: 234. <https://doi.org/10.1007/s40750-015-0039-z>

Charge mentale et charge émotionnelle<sup>84</sup> ont fait, suite au succès de la bd d'Emma<sup>85</sup>, notamment sur les réseaux sociaux, l'objet de nombreux articles dans différents magazines (Elle, Marie-Claire, Flair, le Vif, le Nouvel Obs...) et autres journaux (La Libre...). Très rapidement, il y a eu, comme pour le Burn out, des pistes d'outils, de « trucs » pour prévenir l'épuisement<sup>86</sup>... avec force discours sur le lâcher prise dont manqueraient les femmes. La culpabilisation n'est pas loin.

La fatigue des femmes liée aux soins, à la double, voire la triple journée, n'est pas un sujet neuf : elle est dénoncée par les féministes depuis les années 70. Ainsi la revendication d'un salaire pour le travail ménager était l'une des stratégies pour rendre visible le rôle dévolu aux femmes, non reconnu, dévalorisé et naturalisé alors qu'il n'est pas plus naturel aux femmes qu'aux hommes. Une lecture matérialiste de ce phénomène nous invite à prendre conscience de la nécessité pour le maintien du système capitaliste de la gratuité de ces fonctions dites « reproductives », et donc de l'argument naturalisant.

Silvia Federici dénonce ainsi : « tous ces sourires nous ont défigurées, le trop d'amour a épuisé nos capacités affectives, la sexualisation à outrance nous a déssexualisées ». Elle va plus loin en disant cela :

### **Le sexe comme travail reproductif**

Pavé dans la mare ou graine révolutionnaire ? Plusieurs auteures féministes englobent le sexe dans le travail domestique des femmes depuis les années 70.

Prostitution et travail ménager seraient ainsi complémentaires : la frontière avec le sexe gratuit au sein du couple n'aurait plus de

---

84 Dans ces analyses, on retrouve aussi parfois l'expression « travail émotionnel », mais il s'agit d'une méprise. Ce concept a été développé par la sociologue états-unienne Arlie Russell Hochschild dans son œuvre pionnière « le Prix des sentiments », publiée en 1983 mais traduite en français seulement en 2017. Elle y décrit les processus à l'oeuvre dans le travail d'hôtesse de l'air qui sont rémunérées pour représenter certaines émotions positives et prendre en charge les émotions des passager.e.s.

85 <https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>

86 <https://www.burnoutparental.com/s-en-sortir>

raison d'être dans une analyse du sexe comme partie intégrante du travail reproductif dévolu principalement aux femmes<sup>87</sup>.

« Pour les femmes, le droit d'avoir une relation sexuelle est le devoir d'avoir une relation sexuelle et de l'apprécier (quelque chose qui n'est pas attendu de la plupart des travaux, ce qui explique pourquoi il y a eu tant de recherches ces dernières années, pour savoir quelle partie de notre corps – plutôt le vagin ou le clitoris - sont les plus sexuellement productives. »<sup>88</sup>

Le couple passerait-il avant le désir ? Loyauté, durabilité, soin affectif de l'autre sont autant d'enjeux qui interfèrent avec le désir sexuel des femmes et sont des raisons à part entière de répondre au désir de l'autre avant d'interroger le sien.

---

87 Si aujourd'hui le temps passé aux tâches ménagères a diminué pour les femmes, contre une faible augmentation pour les hommes, tout à fait disproportionnée, c'est parce que ces tâches sont externalisées vers... des femmes moins privilégiées que les premières.

88 Federici Silvia, op. cit., p.42



## Quels leviers pour agir ?

L'EVRAS, comme nous l'avons vu, pourrait apporter une part de solution à travers l'empowerment des plus jeunes, l'intégration du consentement, le respect de son corps, ses limites et du corps et des limites des autres, aussi bien qu'en offrant des espaces pour explorer son propre ressenti. Mais c'est encore limité dans sa mise en œuvre. Et surtout, un paradigme doit changer dans l'éducation : la confusion dans laquelle sont plongées les jeunes filles par rapport à leur sexualité est issue du déni de leur désir et capacité d'action à travers leur victimisation<sup>89</sup>. Le danger obstrue le désir et le pouvoir d'agir.

Quelles pistes concrètes d'émancipation et de changement des rapports de pouvoir dénoncés précédemment s'offrent donc aujourd'hui ?

### *Etre lesbienne nous émanciperait ?*

C'est une hypothèse de certaines féministes radicales de la 2<sup>e</sup> vague, dont Monique Wittig que nous avons citée plus haut<sup>90</sup>. Mais qu'en est-il dans le vécu d'une relation ?

La sexualité, nous dit Fabienne Bloc<sup>91</sup>, c'est le corps de l'autre. Etre confrontée au corps de l'autre, cela pose la limite de son propre désir. Une relation homosexuelle a un potentiel émancipateur en ce qu'elle sort de ce qui est commun, de la norme, offre une sensation de liberté dans la réappropriation de son désir, la possibilité de s'interroger sur son propre plaisir, hors de la pression du désir masculin, inscrit, comme nous l'avons vu dans un rapport social de

---

89 Wood Jill M. et al., op. cit., p. 239

90 Op. cit.

91 Interview cit.

domination.

Si la sortie de l'hétérosexualité comme norme sociale contient le potentiel de déconstruire ce système oppressif, elle est avant tout payée par un rappel à l'ordre social, binaire et genré. Cela peut être le cas également des personnes hétérosexuelles (en polyamour ou encore avec des pratiques sexuelles perçues comme déviantes) qui sortent du contrat de l'hétérosexualité normative. Néanmoins, la confrontation au désir de l'autre (de même sexe, de même genre) peut s'avérer très proche dans sa structure et son fonctionnement, d'une relation hétérosexuelle, agréable ou désagréable, voire violente. Des problèmes de communication, mais aussi des rapports de pouvoir émergent tout autant. Ainsi que des rôles traditionnels de genre intégrés de par notre éducation. Ce qui fait relation, couple, sexualité, conjugalité, parentalité etc. reposent pour tout le monde, sur une intériorisation des modèles assésés, qui ont comme fonction la perpétuation du système d'oppression en lien avec le patriarcat, quelle que soit la forme qu'elle prend. Rosine Horincq précise que l'idéalisation du pouvoir subversif du lesbianisme des années 70 ne se vérifie pas complètement dans la réalité de l'intime à l'instar de ladite révolution sexuelle en termes d'émancipation pour les femmes de toutes les orientations sexuelles. Ce qui libère, ce n'est pas l'attrance ou la pratique sexuelle en soi mais la mise en critique qui l'accompagne. Il reste toujours un décalage entre le discours et le vécu intime. Si le premier est important pour interpeller, dénoncer, etc. c'est en revenant sur le second que peut se construire une réelle émancipation. Selon Rosine Horincq, si un élément est un processus émancipateur, ce n'est pas l'orientation sexuelle, c'est l'une des perspectives féministes qui est déployée.

Critiquant les pratiques et modalités de vivre sa sexualité, les théories queer tentent, dans le sillage de Monique Wittig, une désessentialisation du désir et des corps, à partir de la déconstruction du genre et du sexe.

## *Le consentement comme outil*

Des mesures législatives à l'éducation permanente, le consentement est devenu un vocable unique qui regroupe toute une série de propositions pour modifier les rapports sociaux de sexe, et à minima prévenir les violences sexuelles. Des enjeux différents se mêlent à partir de différentes visions que nous avons évoquées dans le chapitre sur le consentement, mais la réflexion est en marche, notamment dans les milieux étudiants.

En 2016, Elke Sleurs<sup>92</sup> soutenait une campagne réunissant différents acteurs et actrices en Flandre et à Bruxelles<sup>93</sup> autour de la création de cette campagne visant le consentement sur les campus des universités et écoles supérieures<sup>94</sup>. La plupart de celles qui ont suivi sont flamandes, excepté l'ULg. Peu de répercussions donc du côté francophone du pays où les étudiant.e.s n'ont pas attendu les institutions pour s'emparer de la démarche et de réflexion et de sensibilisation : en témoignent les créations de cercles féministes à l'ULB<sup>95</sup>, à l'ULg<sup>96</sup> et ensuite d'un kot à projet à l'UCL<sup>97</sup>, les questions de genres mises à l'ordre du jour de la commission ouverture sociétale de l'AGL<sup>98</sup> ou encore le projet Thé OK?<sup>99</sup> ...

C'est aussi en 2016 que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a accordé une subvention aux universités francophones pour mener une politique de genre. Un rapport bisannuel est publié<sup>100</sup>. Dès 2015, des personnes de contact « genre » ont été désignées dans chaque université. Si leur mission a davantage tourné autour des pratiques institutionnelles (recrutement du personnel, accès aux études, etc.), force est de constater que #MeToo a frappé là aussi : des dispositifs de lutte contre le harcèlement et

92 Secrétaire d'Etat 2014-2017

93 Vzw Zij, Université des Femmes, ICRH, Garance, ...

94 <http://www.vzwzij.be/upload/docs/Package%20informatif%20final%20violence%20sexuelle.pdf>

95 <https://cerclefeministeulb.wordpress.com/>

96 <https://www.facebook.com/CFemULiege/>

97 <https://www.facebook.com/kaplangela/>

98 <https://www.aglouvain.be> (site actuellement en refonte)

99 <https://theokconsentement.wixsite.com/theok/infos>

100 <https://www.ulb.be/fr/egalite-des-genres/rapport-genre-2017-2018>

les violences sexuelles ont été mis en place. Ainsi depuis la rentrée académique 2019, la campagne « Together »<sup>101</sup> s'affiche dans les rues de Louvain-la-Neuve. Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de ces mesures institutionnelles.

En parallèle est né en 2018 le Plan Sacha<sup>102</sup> à l'initiative du festival Esperanzah !, destiné à rendre des lieux festifs (festivals, campus, ...) « safe », dans le cadre d'une campagne de sensibilisation dans le sillage de #MeToo : « Le déclin de l'empire du mâle »<sup>103</sup>.

L'instauration de ces programmes, à l'instar des mesures politiques récentes<sup>104</sup>, répond à une dénonciation collective des violences qu'il est aujourd'hui impossible de passer sous silence. La mobilisation des jeunes à différents niveaux témoigne d'une force collective de changement qui s'accompagne d'une analyse de l'imbrication des rapports de pouvoir. Comme le dit Catherine Markstein, « militer, c'est bon pour la santé ! »<sup>105</sup>

L'analyse féministe activiste et scientifique ne se contente pas pour autant d'un seul focus sur le consentement pour aborder la question de l'égalité et de l'émancipation sexuelle, puisqu'elle le problématise par ailleurs, mais explore d'autres entrées qui permettent de dépasser le consentement dans la prévention. Quelques exemples :

### L'autodéfense féministe

L'autodéfense féministe est une approche globale de prévention primaire du continuum des violences basées sur le genre<sup>106</sup>. Elle inclut une réflexion critique collective sur les contextes structurel d'inégalité dans lesquels s'inscrivent ces violences, ainsi que des

---

101 <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/egalite/campagne-together.html>

102 <https://www.plansacha.be>

103 <https://2018.esperanzah.be/engagement/campagne-le-declin-de-lempire-du-male/>

104 Loi sur le sexisme, dont l'accueil est mitigé quant à sa possibilité de mise en application et ses motivations <http://www.garance.be/spip.php?article764> ;

105 Dans sa conférence gesticulée : *La place n'était pas vide. Regards critiques sur les pratiques médicales envers les femmes et chemins de libération...*

106 Zeilinger Irene, *Non c'est non. Petit manuel d'autodéfense à l'usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire*. Paris, La Découverte, 2008

outils mentaux, émotionnels, verbaux et physiques de prévention et de protection. Au centre de cette approche : la notion des limites personnelles, mais pas celle du consentement<sup>107</sup>. En effet, dans la pratique les messages de prévention visant les femmes et les encourageant à communiquer leur non-consentement ne sont que peu efficaces, car la socialisation féminine n'inclut pas la question : comment déterminer si on consent. Ainsi, nombre de filles et de femmes ne sauraient pas dire où commence leur non-consentement. La notion des limites vient à leur secours.

Par divers exercices et échanges, les participantes à un atelier ou stage d'autodéfense féministe prennent conscience de leurs limites personnelles qui s'indiquent de manière physiologique (ressentis de malaise, gêne, production d'adrénaline) quand elles ne sont pas respectées. Et c'est ce ressenti de transgression des limites qui sert de signal d'alarme, de déclencheur pour l'action préventive qui peut prendre des formes diverses, y compris l'expression du non-consentement. Ces exercices sont accompagnés par une réflexion et un discours qui mettent la responsabilité pour le respect des limites chez l'autre personne et non sur une pose de limites claires. Celle-ci est située dans des rapports de domination qui outillent, d'un côté, les femmes de manière insuffisante à poser leurs limites et qui, de l'autre côté, s'appuient sur des représentations et croyances dans le chef des hommes et garçons qui décrédibilisent et délégitiment les limites des femmes et des filles. Cette lecture politique des limites personnelles est importante, car un autre principe clé de l'autodéfense féministe est la déculpabilisation des femmes, et encore plus de celles qui ont vécu ou risquent encore de vivre des violences. Focaliser toute l'attention sur le consentement et la question si, quand et comment il a été donné ou non mettrait toute la responsabilité de prévenir les violences sexuelles sur les épaules des femmes et des filles quand il faut plutôt responsabiliser les garçons et les hommes à se préoccuper du consentement et du désir de leurs partenaires et respecter les limites qui leur sont posées, explicitement et implicitement.

---

107 Chinikar Roxanne, « Les arcanes du consentement », in *revue Politique* 109, septembre 2019

Bien sûr, ces limites personnelles sont socialement construites et diffèrent en fonction de la situation, de l'autre personne et du bagage individuel. Mais la focalisation sur des réactions physiologiques, des ressentis corporels, sert de raccourci pour une prise de décision accélérée : il n'est pas nécessaire de savoir pourquoi on se sent mal à l'aise, il suffit d'identifier qu'il y a malaise pour agir. L'autodéfense féministe poursuit les objectifs suivants : que les femmes et les filles connaissent leurs propres limites, aient des outils pour les faire respecter et se sentent légitimes dans leurs limites. De cette manière, les limites personnelles servent de chaînon manquant pour arriver à « simplement dire non » à l'action concrète.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que certains programmes d'autodéfense féministe, comme celui développé par Charlene Senn au Canada, ont résolu le problème avec le consentement d'une autre manière<sup>108</sup>. Dans le programme « résistance au viol » diffusé dans nombre d'universités nord-américaines et sud-africaines, une séance sur le désir féminin est incluse. Elle vise à permettre aux participantes de développer une perspective positive et d'empowerment sur leur sexualité. L'idée de base est que si les participantes ont une meilleure compréhension de ce qu'elles veulent et désirent en matière de sexualité, il leur sera aussi plus facile d'identifier des situations contraires à ce désir où elles peuvent formuler leur non-consentement.

### Enfants CAPables

Dans ce programme de prévention des violences auprès des enfants de 6 à 12 ans qui s'adresse aux écoles primaires (personnel scolaire, parents et enfants), le consentement est également absent bien que les situations travaillées visent à prévenir, entre autres, les agressions sexuelles par des adultes. Ici, la raison de cette absence est double : d'un côté, le programme se conforme au cadre légal qui situe les violences sexuelles auprès des mineur.e.s de moins

---

108 Senn, Charlene Y.; Eliasziw, Misha; Barata, Paula C.; Thurston, Wilfreda E.; Newby-Clark, Ian R.; Radtke, H. Lorraine; Hobden, Karen L., « Efficacy of a Sexual Assault Resistance Program for University Women », in *New England Journal of Medicine* 372(24), 2015, 2326-35

de 14 ans non dans leur manque de consentement, mais dans leur incapacité de le donner, due à leur âge et stade de développement. De l'autre côté, le programme évite de renforcer les peurs et le sentiment d'insécurité des enfants en présentant la prévention des violences par une approche positive : chaque enfant, chaque personne a le droit d'être en sécurité, fort.e et libre. Si quelqu'un.e enlève un de ces droits, les enfants ont la possibilité d'agir. Par des saynètes et des échanges avec la classe, les animatrices Enfants CAPables amènent les enfants à identifier, à l'instar de l'autodéfense féministe et son concept de limites personnelles<sup>109</sup>, le sentiment d'avoir perdu ses droits, déclencheur de l'action.

### Le système des drapeaux

Développé par l'association Sensoa (centre d'expertise en matière de santé sexuelle) en Flandre, le système des drapeaux est en cours d'introduction en Belgique francophone<sup>110</sup>. Il s'agit d'une méthodologie qui permet d'évaluer des comportements sexuels, de les classer sous des drapeaux de différentes couleurs<sup>111</sup> et d'adapter sa réaction. Originellement, le système des drapeaux visait à mieux outiller les professionnel.le.s en contact avec les enfants et les jeunes (dans l'enseignement, le secteur d'accueil résidentiel des jeunes, les mouvements de jeunesse et les associations sportives) en matière d'éducation sexuelle et de prévention des violences sexuelles. Il est diffusé à très large échelle, ayant comme conséquence que les professionnel.le.s utilisent la même grille de lecture et parlent la même langue, rendant les interventions plus cohérentes et efficaces pour les enfants et les jeunes. Son succès a mené à des adaptations en outils qui visent l'animation avec les jeunes (jeux de société, etc.).

109 Le programme états-unien Child Assault Prevention (CAP) qui est à la base de Enfants CAPables a été développé par une association d'autodéfense féministe dans les années 1970.

110 Frank Erika, *Le système des drapeaux*. Anvers, Garant (à paraître)

111 Les drapeaux utilisés sont : drapeau vert (comportement acceptable – accepter le comportement), drapeau jaune (comportement légèrement transgressif – recadrer le comportement), drapeau rouge (comportement transgressif – poser une limite claire), drapeau noir (comportement gravement transgressif – poser une limite claire et sanctionner).

Le système des drapeaux utilise six critères pour évaluer si un comportement sexuel est acceptable ou non, et à quel degré : le consentement mutuel, la notion du plein gré, l'égalité, l'adéquation à l'âge, l'adéquation au contexte et le respect de soi. Parmi ces six critères, les premiers droits pèsent plus pour déterminer si un comportement sexuel est abusif ou non. Dans ce système, le consentement à lui tout seul – explicite ou implicite (par le langage non-verbal) n'est donc pas suffisant pour l'évaluation. Pour permettre d'identifier le caractère violent/abusif d'un comportement sexuel, il faut également tenir compte du contexte dans lequel le consentement est donné (ou pas) : si le consentement a été donné sous pression d'un groupe ou par chantage ou surprise (notion du plein gré), s'il y a inégalité entre les personnes impliquées (par exemple, une différence d'âge de plus de deux ans est considérée comme créant une inégalité), le consentement est invalidé ou perd sa pertinence.

#### Des conférences gesticulées et des ateliers pour nous réjouir

Welly welly want... un nom inspiré d'une chanson des Spice girls<sup>112</sup> pour un atelier féministe français qui propose, entre autres dans des centres de planning familial, un atelier en mixité choisie<sup>113</sup> autour du consentement. Leur objectif est de « concevoir l'idée de consentement comme une pratique positive, constructive, quotidienne et même drôle, agréable, voire terriblement sexy! »<sup>114</sup> De quoi sortir du silence et des suppositions qui régissent souvent les relations pour mieux identifier ses limites et ses désirs.

Outil particulièrement propice à la sensibilisation en mêlant expériences personnelles et savoirs froids, les conférences gesticulées ont été fort investies ces dernières années par les femmes pour dénoncer les oppressions qu'elles vivent et diffuser des savoirs sur leur corps et leur désir.

---

112 I'll tell you what I want, what I really, really want

So tell me what you want, what you really, really want

113 Femmes, lesbiennes, personnes trans

114 [https://www.le-tamis.info/media/uploads/evenements/flyer\\_atelier\\_welly\\_welly\\_want - 21 et 22 mai 2016 \(1\).pdf](https://www.le-tamis.info/media/uploads/evenements/flyer_atelier_welly_welly_want_-_21_et_22_mai_2016_(1).pdf)

Vous désirez ? L'association française d'éducation populaire « Les culottées du bocal » propose à travers leur conférence gesticulée, « de décortiquer les clichés autour des violences sexuelles faites aux femmes et de vous présenter des pistes pour aller vers une société « du consentement enthousiaste »<sup>115</sup>. Elles proposent par ailleurs des ateliers qui utilisent les outils de la justice dite restauratrice, restaurative ou réparatrice<sup>116</sup>, le cercle restauratif ... et des animations sur le consentement dès la maternelle.

D'autres conférences gesticulées abordent culture du viol, désir et corps féminins. Ainsi, « Ma petite robe rose et mes nibards »<sup>117</sup> parle de culture du viol, mais aussi de sexualité et de plaisir féminin.

La réappropriation constitue une part essentielle du chemin d'émancipation : « Le clito, un petit nom qui en dit long »<sup>118</sup>, en est un exemple, partant de 7 histoires et point de vues différents, pour raconter « les tabous », « les casseroles » et la « reconquête ». Nous ne comptons plus aujourd'hui les initiatives de campagnes, films, spectacles, illustrations, brochures qui parlent du clitoris... et c'est tant mieux ! Comme nous l'avons vu précédemment, il est essentiel pour les femmes de se réapproprier leur corps, leurs sensations, d'en avoir une meilleure connaissance, pourvu que cela ne fasse pas le nid de nouvelles normes qui nient les vécus spécifiques.

---

115 <https://www.lesculotteesdubocal.org/conferences-gesticulees/>

116 Le concept vient d'Amérique du Nord qui prévoit la responsabilisation et la réparation plutôt que la punition dans une logique de médiation : <https://oip.org/analyse/justice-restaurative-la-fin-de-la-logique-punitive/> ; nous ne nous attarderons pas ici sur une analyse critique de ses avantages et inconvénients par rapport à son intégration dans la justice d'Etat. Pour aller plus loin : <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe1-2006-2-page-393.htm> ; <http://www.etatdexception.net/abolir-le-systeme-penal-entretien-avec-gwenola-ricordeau-2eme-partie/>

117 <https://julietessuto.wixsite.com/mapetiteroberose>

118 <http://www.questionsdegalite.org/conference-gesticulee-clitoris/>

## *La réappropriation : réveil des pratiques d'auto santé*

Un des premiers cahiers du GRIF s'intitulait « Ceci (n') est (pas) mon corps ». Pour dire toute l'importance du corps dans la 2e vague féministe : le privé est politique, mon corps m'appartient... des slogans qui restent, mais qu'est le corps devenu dans les réflexions féministes ?

Après une 3<sup>e</sup> vague plus institutionnelle et théorique, ces dernières années, la liste des ouvrages, courts-métrages et documentaires s'allonge par rapport à la connaissance de son corps et du plaisir féminin.

L'institutionnalisation d'une pensée féministe dans l'académique avait, depuis les années 90, selon Fahs et ses collègues<sup>119</sup>, mené à une « perte des aspects les plus tangibles des pédagogies du corps ».

Que savent les femmes de leurs cycles, de leur santé, de leur corps ?

D'Elisa Brune<sup>120</sup> à Liv Strömqvist<sup>121</sup>, en passant par Les joies d'en-bas<sup>122</sup>, les documentaires sur le clitoris<sup>123</sup> ou The moon inside you<sup>124</sup>, ces 10 dernières années ont été prolifiques pour corriger le tir par rapport aux tabous et au manque de transmission quant à la physiologie et l'anatomie féminines. Récemment, une campagne des Femmes prévoyantes socialistes complète la brochure éditée sur la plaisir féminin<sup>125</sup>. Un foisonnement de blogs et de podcasts

---

119 Fahs, Breanne; Hunter Andrea G.; Steward, Abigail J. (2015): The Body Revolt: The Impact and Legacy of Second Wave Corporeal Embodiment. *Journal of Social Issues* 71(2), 386-401

120 *Alors heureuse... croient-ils! La vie sexuelle des femmes normales*. Paris, Le Rocher, 2008 ; *Le secret des femmes, voyage au cœur du plaisir et de la jouissance*, Paris, Odile Jacob, 2010 ; *La Révolution du plaisir féminin - Sexualité et orgasme*, Paris, Odile Jacob, 2012 ; *Labo sexo - Bonnes nouvelles du plaisir féminin*, Paris, Odile Jacob, 2016

121 *L'origine du monde*, éd. Rakham, 2016 ; *Les sentiments du Prince Charles*, éd. Rakham, 2016

122 Nina Brochmann et Ellen Stokken dahl, Actes Sud, 2018

123 Daphné Leblond & Lisa Billuart Monet, *Mon nom est clitoris*, pour le plus récent

124 Film de Diana Fabianova, 2010

<https://dianafabianova.com/moon-inside-you-movie>

125 Quizz et campagne FPS <https://www.planningsfps.be/temp-quizz/> ; <https://www.planningsfps.be/nos-campagnes/les-dessous-du-plaisir-feminin-2019/>

réalisés par des femmes mettent nos corps et nos sensations en lumière et permettent un accès à d'autres types d'informations. Autant de réponses aussi au besoin de s'armer sur la question problématique du consentement.

Connaître son corps permet en effet de négocier une relation, de mettre ses limites, de mieux savoir ce que l'on veut ou pas puisqu'on est plus alerte quant aux signaux donnés. C'est là que l'autosanté rejoint sensiblement l'autodéfense. Revenir à soi, à son ressenti, montrer qu'on existe et déconstruire la tendance féminine à s'effacer pour l'autre.

Les années 70 avaient vu fleurir des « groupes de prise de conscience » ou self-help mais ces groupes se sont essouffés ... Aujourd'hui, le mouvement pour la santé des femmes refait de nouvelles émules, notamment en Belgique<sup>126</sup>. Une nouvelle génération de femmes remet en question ce qui est émancipateur ou non dans ce qui leur est proposé comme discours de prévention, soins et modèles par rapport à leur corps et leur santé<sup>127</sup>. Le partage d'expériences et de savoirs entre elles permet de créer une contre-culture féminine face aux discours dominants.

Même si parler d'anatomie n'est pas encore parler de désir...

A propos de discours dominants justement, le plaisir, davantage mis en avant puisque nous devons nous épanouir à tout prix, est souvent réduit à une question de savoir anatomique et savoir-faire technique, participant par ce biais pseudo-objectif et scientifique à une essentialisation du désir si l'on n'y prend garde. Un risque de dépolitisation qui manque en partie la cible de la réappropriation collective et individuelle, restant coincée quelque part entre la performance et le bien-être individuel, correspondant aux normes culturelles de la classe blanche, moyenne à élevée, à laquelle s'adresse un certain marché. Ne serait-ce que le revers de la médaille de la médicalisation du désir ?

---

126 Asbl Femmes et Santé, collectif Le Pied à l'étrier, cycles et ateliers proposés dans divers lieux alternatifs (Poisson sans bicyclette, Barlok) et festivals (Ramène ta culotte)

127 Exemple d'événement : Ramène ta culotte : <https://www.corps-ecrits.be/ramene-ta-culotte-fest/>

Valérie Lootvoet, dans une interview pour la revue *Politique*, plaide pour une « érotisation de l'égalité ». Elle invite, à l'instar de Fabienne Bloc, à une éducation des gens à « éprouver et prendre soin de leur désir en interconnexion avec les autres » car « prendre soin de soi tout seul, cela n'a pas d'intérêt »<sup>128</sup>. C'est également ce que Roxanne Chinikar mettait en évidence comme carence : créer des espaces pour parler et penser sa sexualité... avec un éclairage sur la culture dans laquelle nous baignons, pour qu'il nous soit possible d'agir pour un changement social, et non nous adapter à un système violent.

---

128 *Revue Politique* 109, septembre 2019, p.21





## Bref...

Si la notion de consentement a tout son sens pour déterminer les limites légales des violences sexuelles - et encore faut-il vérifier l'usage qui en est fait, il semble peu utile pour leur prévention. Soit le terme est évité, soit il est inscrit dans une grille de lecture plus nuancée pour identifier des situations problématiques et passer à l'action.

Les mouvements féministes apportent une pensée plus nuancée sur ces questions en analysant les normes sociales inhérentes aux rapports de pouvoir, et leur transmission.

On peut voir dans les institutions de la société qui ne sont pas vraiment des forteresses de l'avant-garde féministe que cette pensée plus nuancée prend racine. La définition des violences faites aux femmes de l'ONU ne mentionne pas le consentement comme critère déterminant, mais l'impact négatif de l'acte sur les femmes. Cette définition de 1993 a laissé ses marques sur les instruments de droit international consécutifs, en dernière date sur la Convention d'Istanbul que la Belgique a ratifiée en 2015. Au niveau national, on constate également un éloignement de la notion du consentement dans la définition des violences et de la discrimination, par exemple l'article 442 bis sur le harcèlement<sup>129</sup> (critère : affecter la tranquillité de la victime) ou la loi dite anti-sexisme<sup>130</sup> (critère : atteinte grave à la dignité par le mépris, l'objectivation sexuelle ou infériorisation, en public).

Une autre sortie de l'impasse est l'intérêt récent pour le plaisir des femmes, pourvu qu'il s'accompagne d'une déconstruction des normes hétéropatriarcales. Nous constatons néanmoins que le désir des femmes, sa construction sociale et sa réappropriation émancipatrices restent malgré tout peu explorés. Nous rejoignons en ce sens les propositions de Wood, Koch et Mansfield, d'approfondir les questions suivantes à partir des expériences des femmes :

« Qu'est-ce le désir sexuel pour les femmes ?

Comment il opère dans la vie des femmes ?

Comment les différents facteurs interagissent pour former et changer le désir sexuel féminin ? »<sup>131</sup>

Nous avons vu que l'accès des femmes à leur désir dépend de facteurs socio-culturels, politiques et économiques, autant que de facteurs d'ordre relationnel, biologique ou psychologique. Ignorance, stress, anxiété, fatigue, en relation avec la fluctuation du désir, sont à soigner à l'échelle sociale pour renforcer le pouvoir individuel de contrôle sur sa vie.

---

131 Wood Jill M. et al., op. cit., p. 242





## Bibliographie

Anelli Laure, *Justice restaurative : la fin de la logique punitive ?*, OIP, 2017  
<https://oip.org/analyse/justice-restaurative-la-fin-de-la-logique-punit-ive>

Axelle, Hors -série 215-216, janvier-février 2019

Bloc Fabienne et Piette Valérie, *Jouissez sans entraves ? Sexualité, citoyenneté et liberté*, Bruxelles, Espaces de libertés, 2016

Bloc Fabienne, « Apprendre la sexualité pour changer », in revue *Politique 109*, septembre 2019

Brownmiller, Susan, *Against Our Will : Men, Women and Rape*, Harmondsworth, UK, Penguin Books, 1975; 1976

Chetcuti, Natacha, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot « Essais », 2010

Chinikar Roxanne, « Les arcanes du consentement », in revue *Politique 109*, septembre 2019

Connell, Raewyn, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Editions Amsterdam, 2014

Coutras, Jacqueline, *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, Paris, L'Harmattan, 2003

Collectif DéGenrée, *La fabrication artisanale des comforts affectifs*, 2012  
[https://infokiosques.net/lire.php?id\\_article=1042](https://infokiosques.net/lire.php?id_article=1042)

DeLecce, T. & Weisfeld, G., *Adaptive Human Behavior and Physiology* (2016) 2: 234. <https://doi.org/10.1007/s40750-015-0039-z>

Dworkin Andrea, Coïts, éditions Syllepse et Remue-Ménage, Paris-Montréal, 2019, Paris, 2019

Fahs, Breanne; Hunter Andrea G.; Steward, Abigail J., « The Body Revolt: The Impact and Legacy of Second Wave Corporeal Embodiment », in *Journal of Social Issues* 71(2), 2015

Federici Silvia, *Caliban et la sorcière*, Entremonde 2014

Federici Silvia, *Point zéro : propagation de la révolution : travail ménager, reproduction sociale, combat féministe*, Donnemarie-Dontilly, Editions iXe, coll. « Racine de Ixe », 2016

Ferguson, Ann, *Sex War. The Debate between Radical and Libertarian Feminists*, Signs 10, 1984

Frank, Erika, *Le système des drapeaux*, Anvers, Garant (à paraître)

Fraisse Geneviève, *Du consentement*, Paris, Seuil, 2017

Freedman, EB, *Redefining Rape : Sexual Violence in the Era of Suffrage and Segregation*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2013

Goffman, Erwing, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2 : Les relations en public*, Paris, Les Editions de Minuit, 1973

Gourarier, Mélanie, *Alpha Mâle. Séduire les femmes pour s'apprécier entre hommes*, Paris, Seuil, 2017

Hargot, Thérèse, *Une jeunesse sexuellement libérée ou presque*, Paris, Albin Michel, 2016

Hickey, G., « From Civility to Self-Defense: Modern Advice to Women on the Privileges and Dangers of Public Space », in *Women's Studies Quarterly* 39, 2011

Iacub, Marcela, « La domination sexuelle des femmes », in *Savoirs et clinique* 22, 2017

Kaufman, J-C, *Sex@amour*, Paris, Le livre de Poche, 2011

Laffut Florence, Ronveaux Florence et Godet Virginie, *Slut-shaming : un nouveau phénomène vieux comme le monde*, CVFE, novembre 2014 <https://www.cvfe.be/publications/analyses/227-slut-shaming-un-nouveau-phenomene-vieux-comme-le-monde>

Lefranc Sandrine, « Le mouvement pour la justice restauratrice : "an idea whose time has come" », *Droit et société*, 2006/2 (n°63-64), p. 393-409. DOI : 10.3917/drs.063.0393. URL : <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe1-2006-2-page-393.htm>

Lieber, Marylène, *Genre, violences et espace public*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 2008

Lorde A., « The master's tools will never dismantle the master's house. » <https://www.activistgraduateschool.org/on-the-masters-tools>

Mathieu Nicole-Claude, « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie. », in *L'anatomie politique, catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes, 1991

Medea, Andra & Thompson, Kathleen, *Against Rape*, First British Commonwealth edition 1975. London, Peter Owen Ltd, 1974; 1975

- Merteuil Morgane, « Le travail du sexe contre le sexe », in *Pour un féminisme de la totalité*, Editions Amsterdam, 2017
- Meyer, Melissa, *I Kissed Consent Goodbye: Purity Culture and Sexual Violence on Evangelical Christian Campuses*, In *Bitch Magazine*, 2018
- Miller, Chanel, *Know My Name. A Memoir*, New York, Viking Press, 2019
- John Milton, *Doctrine et discipline du divorce*, Paris, Belin, 2005
- Plummer Ken, « Male Sexualities », in Michael S. Kimmel, Jeff Hearn & RW Connell (eds.): *Handbook on Studies of Men and Masculinities*, Thousand Oaks, CA: Sage, 2005
- Russel, Diana E. H., *The Politics of Rape: The Victim's Perspective*, New York, Stein & Day, 1975
- Senn, Charlene Y.; Eliasziw, Misha; Barata, Paula C.; Thurston, Wilfreda E.; Newby-Clark, Ian R.; Radtke, H. Lorraine; Hobden, Karen L., « Efficacy of a Sexual Assault Resistance Program for University Women », in *New England Journal of Medicine* 372(24), 2326-35, 2015
- Stanko, Elizabeth, *Everyday Violence : How Women and Men Experience Sexual and Physical Danger*, London, Pandora Press, 1990
- Strömquist Liv, *Les Sentiments du Prince Charles*, Sous le signe noir de Rackham, 2016
- Tabet, Paola, *La grande arnaque : Sexualité des femmes et échange économico-sexuel*, Paris, L'Harmattan, 2004
- Wittig Monique, « On ne naît pas femme », in *Questions féministes* 8, mai 1980
- Wood Jill M., Koch Patricia Barthalow, Mansfield Phyllis Kernoff, « Women's Sexual Desire : A Feminist Critique », In *Journal of Sex Research* 43, 2006
- Virginia Woolf, *Trois guinées*, 10/18, 2002
- Zeilinger, Irene, *Non c'est non. Petit manuel d'autodéfense à l'usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire*, Paris, La Découverte, 2008
- Zeilinger, Irene, *Le harcèlement sexiste dans l'espace public : analyse de la littérature scientifique*, Bruxelles, Garance, 2016

PAGES WEB

<https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>

<https://www.burnoutparental.com/s-en-sortir>

<http://www.etatdexception.net/abolir-le-systeme-penal-entretien-avec-gwenola-ricordeau-2eme-partie/>

<http://www.garance.be/spip.php?article764>

Convention des nations unies contre la criminalité transnationale organisée et protocoles s'y rapportant, New York 2004

<https://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-f.pdf>

ANALYSES DE CORPS ECRITS

<https://www.corps-ecrits.be/download/le-viol-ca-se-cultive/>

<https://www.corps-ecrits.be/download/une-histoire-de-sorcieres/?wpdmdl=817>

<https://www.corps-ecrits.be/lethique-du-care-do-you-care/>

FILMS

Sophie Bissonnette, Sex Inc, 2007 <https://hypersexualisation.uqam.ca/volet-3-outils-pedagogiques-education-a-sexualite/film-documentaire-sexy-inc/>

Daphné Leblond & Lisa Billuart Monet, Mon nom est clitoris, 2019 <https://www.iotaproduction.be/film/monnomestclitoris/>

Edition  
Décembre 2019

[www.corps-ecrits.be](http://www.corps-ecrits.be)

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Éditrice responsable : Manoë Jacquet, place Galilée, 6 | 1348 Louvain-la-Neuve

Conception graphique : [vabene-studio.be](http://vabene-studio.be)

Adaptation graphique : [lebruitdesimages.com](http://lebruitdesimages.com)

## Le poids du contrat social sur l'accès des femmes à leur désir.

« Culture du viol, stéréotypes de genre, sexualisation genrée ... Si les femmes rencontrent quelques difficultés à donner ou non leur consentement compte tenu d'une dissymétrie des rapports de genre, comment sont-elles en mesure d'accéder à leurs désirs ?

Nous explorons ici quelques pistes de réflexions féministes quant à l'aliénation du désir féminin, les leviers et les limites actuel.le.s à la réappropriation de soi et au consentement mutuel. »